La LIBERTÉ

Vol. 87 n°36 • du 22 au 28 décembre 2000 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Avis

Le journal *La Liberté* ne sera pas publié la semaine du 29 décembre au 4 janvier. Les bureaux seront cependant ouverts, à l'exception des 25 et 26 décembre ainsi que le 1er janvier 2001. Joyeuses Fêtes de la part de toute l'équipe de *La Liberté* !

Citation de la semaine

« À la mise au jeu, j'ai envoyé la rondelle à Steve Shutt qui l'a passé à Guy Lafleur. Ce dernier a décoché un tir qui a trouvé le fond du filet. »

Jude Boulianne n'avait jamais joué à l'attaque avant de se retrouver, le temps d'une présence sur la glace, en très bonne compagnie.

■ Page 15.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo : Claude Heppelle

Une Guignolée abondante !

Près de 150 personnes ont bravé le froid afin de recueillir des dons et des denrées alimentaires non périssables pour les plus démunis lors de la Guignolée du 16 décembre organisée par le Conseil jeunesse provincial. L'organisateur de l'événement, Philippe Beaudry, s'est dit surpris et très satisfait de la réussite de la journée familiale : « Cela doit être en raison des maringouins que les Franco-Manitobains ont la peau si épaisse pour endurer le froid. » Au total, les « guignoleux » ont amassé près de 1 200 $ et 450 livres de nourriture qui iront à Winnipeg Harvest et aux sœurs Grises pour nourrir les moins nantis.

Saint-Boniface, père du sapin de Noël

Saviez-vous que Boniface était le Saint-Patron des sapins de Noël ? Découvrez avec nous d'où vient cette tradition.

■ Page 3.

Avis de recherche

Henri Desharnais est à la recherche de l'identité des 135 personnes présentes au premier congrès de l'Association de l'éducation des Canadiens-Français du Manitoba.

■ Pages 18 et 19.

La Voix de la Prairie

Les voix des Franco-Manitobains se feront entendre en France par l'entremise d'un documentaire coproduit par les Productions Rivard.

■ Page 9.

Retour aux sources

La quincaillerie Robidoux Lumber de Saint-Pierre-Jolys a inauguré ses nouveaux locaux situés à l'emplacement du magasin initial.

■ Page 17.

Arts visuels

Saint-Boniface en papier

Grâce au talent d'Andréa Dubois, le nouveau calendrier d'un commerce francophone de Saint-Boniface présente plusieurs édifices et personnages reliés à l'histoire de Saint-Boniface, mais non en photos. Son artiste, la graphiste du commerce, préfère sculpter le papier.

Daniel BAHUAUD

Propriétaire de l'entreprise Éditique, Louise Grouette Stockwell cherchait la meilleure façon de remercier ses clients et la communauté francophone, qui l'appuie depuis l'ouverture de son commerce en 1994. L'idée lui est venue de préparer un calendrier, ayant pour thème "*La vie francophone à Saint-Boniface*", qu'elle distribuerait gratuitement. Or, grâce au talent d'Andréa Dubois, qui sculpte le papier, le calendrier 2001 d'Éditique présente de façon originale plusieurs facettes de notre communauté.

En effet, on y trouve l'ancienne cathédrale de Saint-Boniface, le poste de pompiers, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et d'autres sites connus reproduits en miniature, sans parler de personnages historiques tels que Louis Riel et Margurite d'Youville. « Le produit final est surprenant, affirme Louise Grouette Stockwell. Surtout qu'au début, on se grattait la tête quant au genre d'élément graphique on devait ajouter au calendrier. Allait-on y mettre des photos, ou des illustrations ? Finalement, j'ai constaté qu'Andréa Dubois fait d'excellentes sculptures en papier, ce qui nous a donné des résultats hors de l'ordinaire. »

Graphiste chez Éditique depuis juin, la jeune Franco-Manitobaine fait de la sculpture en papier depuis plusieurs années, bien que ce soit la première fois qu'elle ait fait appel à son talent dans un contexte professionnel. « J'ai commencé à en faire au Collège Red River, lorsque j'étudiais le graphisme, explique-t-elle. Au lieu de faire des dessins sur papier pour illustrer mes projets, je faisais des sculptures. Ça donnait un certain relief à mes travaux scolaires. »

Selon Andréa Dubois, créer des sculptures en papier n'est pas chose facile. Surtout, il faut de la patience. « En tout, les douze sculptures m'ont pris à peu près 90 heures, dit-elle. La Cathédrale de Saint-Boniface, à elle seule, m'en a pris 14. Je commence avec des dessins ou des photos, et je choisis le meilleur angle pour ma sculpture. Ensuite, je taille des morceaux de papier, que je pose en couches aux endroits voulus. L'effet est plutôt tridimensionnel. Les sculptures semblent sortir de leur cadre, ce qui donne une impression de relief.

« Généralement, je trouve que les édifices sont plus faciles à compléter que les personnes, poursuit-elle. Les petits détails dans la chevelure de Louis Riel, par exemple, ont demandé beaucoup de patience. Par contre, les édifices n'étaient pas faciles non plus. Ma première sculpture, celle du CUSB, m'a causé beaucoup de problèmes. Mais plus on en fait, plus ça devient facile. »

Louise Grouette Stockwell, quant à elle, se dit très satisfaite des résultats. L'entrepreneure a déjà fait imprimer 500 exemplaires du calendrier, et songe en imprimer d'autres, si le public s'y intéresse. « Pour ce qui est des sculptures elles-mêmes, rien n'a été décidé, dit-elle. Mais nous pensons donner celle de Marguerite d'Youville aux sœurs grises, pour lesquelles nous travaillons beaucoup. Quant aux autres, nous aimerions les offrir à plusieurs autres groupes communautaires. »

Les gens intéressés peuvent obtenir un exemplaire du calendrier en visitant les bureaux d'Éditique, au 215, rue Aubert à Saint-Boniface (Téléphone : 284-8794).

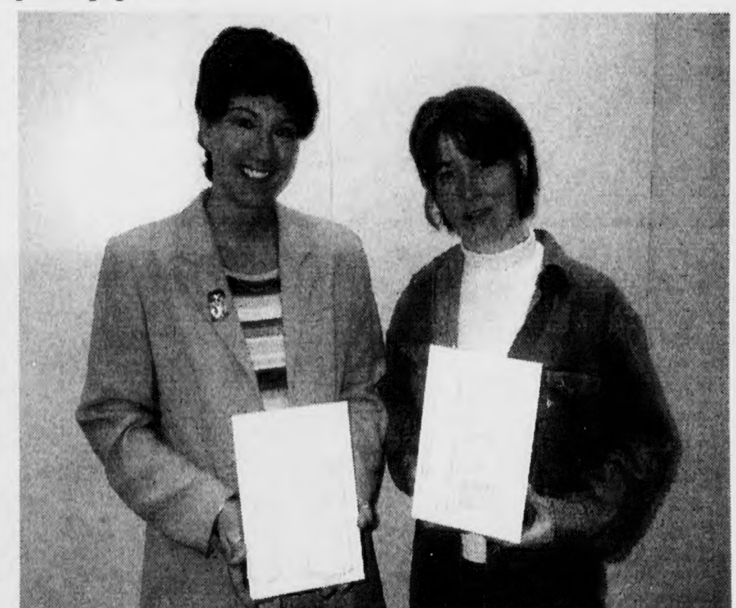
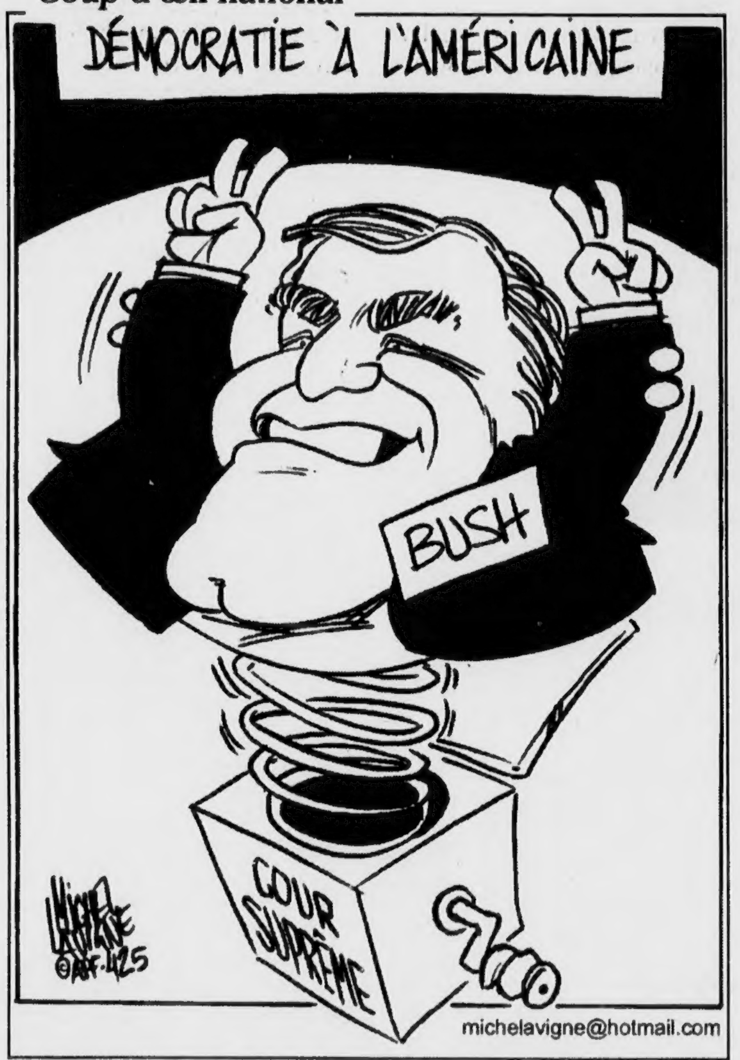


photo: Daniel Bahuaud

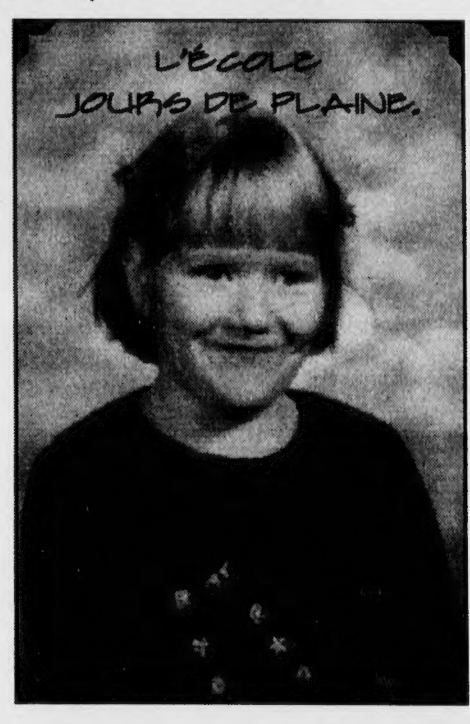
Louise Grouette Stockwell et Andréa Dubois.

Coup d'œil national



La relève francophone...

En collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine,
La Liberté vous présente les classes de maternelle de nos écoles francophones.
Au cours des prochaines semaines, découvrez
avec nous qui seront les acteurs de demain. Cette semaine,
nous vous présentons l'élève de la maternelle de



Mylène Nyheim Rivet

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

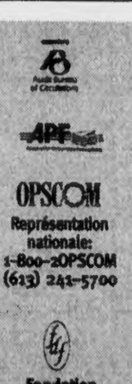
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

NOËL

Boniface, patron du sapin de Noël !

Chaque année nous décorons un sapin au temps des Fêtes. Mais saviez-vous que c'est un nom très familier qui a initié cette tradition annuelle ?

Claude HEPPELLE
Daniel BAHUAUD

Savez-vous qui est le patron du sapin de Noël ? L'histoire veut que ce soit un moine anglais du bas Moyen Âge nommé Boniface qui ait été le premier à utiliser un sapin pour parler du Christ, une tradition qui s'est ensuite propagée dans plusieurs pays du monde.

Le sapin, arbre symbolique

Au VIIe siècle, Boniface, un moine du Devonshire en Angleterre est allé prêcher l'Évangile chrétien dans la région toujours païenne de Thuringe en Allemagne. Le futur saint patron de l'Allemagne est surtout connu pour avoir utilisé les arbres comme symboles de la puissance de l'espérance chrétienne. D'abord, dans un geste dramatique, Boniface a abattu un chêne, symbole du dieu païen Thor, pour démontrer l'impuissance de l'ancienne religion des peuples nordiques. Ensuite, pour faire comprendre aux Allemands que le christianisme était une religion optimiste, il s'est servi du sapin. Les branches, toujours vertes, représentaient l'espérance du croyant et la promesse de la vie éternelle. De plus, sa forme triangulaire rappelait le Père, Fils et le Saint-Esprit de la Sainte Trinité. Ainsi, en regardant le sapin, les convertis avaient devant eux un excellent aide-mémoire.

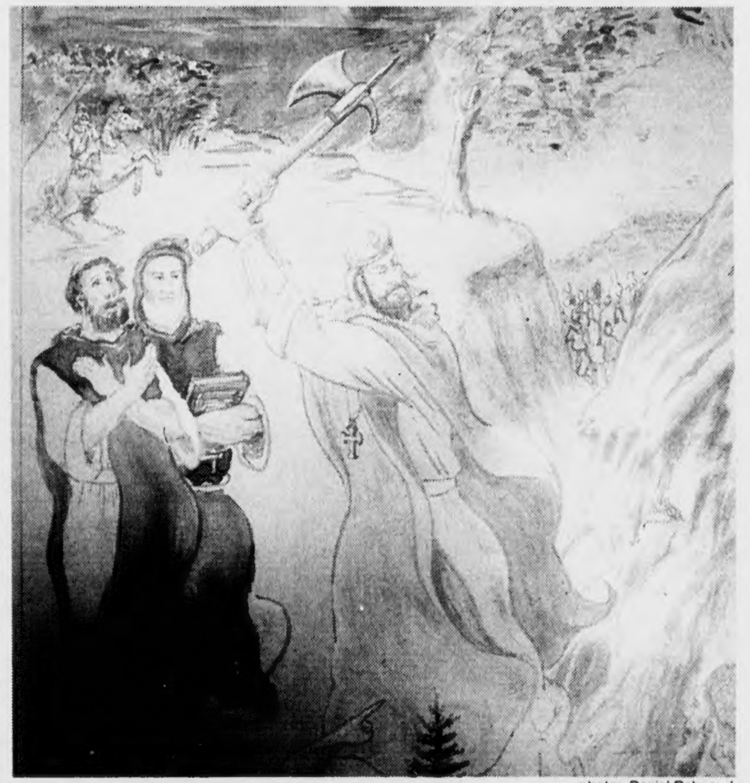


photo: Daniel Bahuaud

Dans cette esquisse de Robert Freynet, que l'on peut voir à la Cathédrale de Saint-Boniface, Saint Boniface abat un chêne, symbole du dieu païen Thor, pour démontrer l'impuissance de l'ancienne religion des peuples nordiques.

Le sapin a pourtant pris plusieurs siècles avant d'être accepté par les chrétiens et d'être associé à la fête de Noël. Pendant longtemps, même en Allemagne, on interdisait son emploi, qu'on prenait pour une tradition « païenne ». À l'occasion de l'Avent et de Noël, on décorait les arbres à l'extérieur et l'on célébrait autour d'eux. Ce n'est qu'au XIIe siècle qu'il fera son entrée dans les foyers.

Les premières décorations reviennent aux Allemands du XVIe siècle qui arboraient les sapins de pommes, symbole d'abondance qui rappelait l'importance des récoltes. S'ajouteront ensuite les noix peintes, les figurines en sucre et les anges en papier mâché et des figurines de verre. En 1610, les Allemands inventent les premiers glaçons (tinsel), qui seront faits en argent et utilisés jusqu'au XXe siècle.

La noblesse européenne décorait ses arbres de boules de verre. Plus un arbre avait de boules, plus il reflétait le statut social de la maisonnée.

La tradition se répand

Devenu tradition en Europe, l'arbre de Noël a conquis le monde à partir du XIXe siècle. La reine Victoria d'Angleterre a contribué à son insu à populariser la tradition lorsqu'elle s'est laissé poser à côté d'un arbre de Noël. Les patriotes ont voulu l'imiter, croyant agir selon les goûts de Sa Majesté.

Au début du XXe siècle, le sapin de Noël a connu un regain de popularité grâce au conte de Charles Dickens, *A Christmas Carol*, et une vague de nostalgie qui l'accompagnait pour tout ce qui relevait de l'ère victorienne. Par conséquent, seule l'interdiction de se procurer un sapin lors de la Première guerre mondiale de 1914 est venue freiner sa popularité. Avec l'essor économique qui suit la Deuxième guerre mondiale, le sapin de Noël en Amérique du Nord est incontournable.

De nos jours, la majorité des Canadiens se servent d'arbres artificiels. Le premier arbre artificiel remonte à 1880. Délicat, voir même fragile, il avait été inventé pour combattre la surexploitation des sapins en Allemagne. Aujourd'hui, la vente de sapins tant artificiels que naturels ne pose pas problème et génère des retombées économiques de plusieurs millions $ annuellement.

DSFM

La structure à l'étude

Le Franco-Manitobain et ancien directeur des services aux élèves au département de l'Éducation et Formation professionnelle aujourd'hui à la retraite, Norbert Cenerini, a été affecté à l'étude de la structure politique de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). C'est du moins ce que révèle une lettre datée du 14 décembre et signée par le ministre de l'Éducation, Drew Caldwell.

Ayant pris connaissance de cette nouvelle le 18 décembre, la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, se dit très heureuse de l'annonce. « Norbert Cenerini entamera son étude dès le début janvier, mentionne-t-elle. Il effectuera notamment des tournées en région et rencontrera des gens de la communauté. »

En plus de revoir la structure politique de la DSFM, Norbert Cenerini devra aussi revoir le processus électoral des commissaires tout en menant des consultations qui s'imposent. L'expert-conseil devra par la suite rédiger un rapport comprenant des recommandations sur les modifications proposées à la structure politique et au processus électoral. Ce rapport devra être déposé au bureau de Drew Caldwell au plus tard le 30 avril 2001.

Soulignons que les commissaires de la DSFM avaient fait part de cette demande au gouvernement provincial il y a déjà un peu plus d'un an. L'étude de la structure politique a notamment été abordée par des parents, des élus et des membres de la communauté à la suite des élections de 1998. « Après cinq ans d'existence, et bientôt six, il est bon de savoir si la structure actuelle de la DSFM répond aux besoins des élèves et des parents, indique Yolande Dupuis. On a quelquefois l'impression que la structure est lourde, donc on veut voir s'il y a place à l'amélioration. »

S. P.

Éditorial

Joyeux Noël et bonne année !

Comme le veut la tradition, il est dans l'ordre que je vous présente mes souhaits du temps des Fêtes. Mais au-delà de la rhétorique habituelle, qu'avons-nous vraiment besoin pour passer un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année ?

par Pascal DUBÉ

Franco-Manitobain d'adoption, je me prépare depuis environ un mois à la venue de la période des Fêtes. J'ai acheté mes billets d'avion pour aller festoyer avec ma famille au Québec, réservé ma chambre dans la maison paternelle, préparé un petit itinéraire qui me permettra de rencontrer toute ma famille et la belle-famille. N'ayant pas visité mes parents et amis depuis plus d'un an, je me sens comme un petit enfant à la veille de Noël qui n'en peut plus d'attendre avant de déballer ses cadeaux.

Pour moi, Noël c'est un temps unique pour retrouver mes parents et amis. C'est aussi une occasion spéciale de partager avec eux mes expériences, mes histoires, mes anecdotes. Un moment d'échange où je cherche à tirer le meilleur parti de chaque instant, car je n'ai pas de temps à perdre à ressasser les mauvais souvenirs.

Pour passer un Joyeux Noël, j'ai besoin, pendant ces trois semaines, d'un contact privilégié avec ma famille et mes amis. Je veux aussi prendre cinq minutes pour me reposer, profiter du moment présent, avant de retourner dans la routine. Je ne veux pas non plus oublier ceux et celles qui me sont chers et qui sont disparus pendant l'année. Je vais donc faire une prière à leur intention. Voici ma recette du bon temps de Fêtes.

Et vous, qu'avez-vous besoin pour passer de joyeuses Fêtes ? Je dois avouer que j'envie un peu les personnes qui ont leurs racines au Manitoba. Qui n'ont pas besoin de faire des centaines, voir des milliers de kilomètres pour se retrouver en famille. Je ne sais pas si vous vous rendez compte, mais il est possible pour vous de célébrer Noël tous les jours. Croyez-moi, la famille, c'est l'une des choses que l'on prend pour acquis quand on est près d'elle et que l'on ne peut jamais remplacer quand on s'en éloigne.

Je vous invite donc à avoir une petite pensée pour tous ceux et celles qui n'ont pas la chance d'avoir leur famille ou leurs amis autour d'eux pour célébrer Noël. Si vous connaissez des gens qui sont seuls pour la période des Fêtes, invitez-les à prendre un repas chaud chez-vous. Pas nécessaire que ce soit la veille de Noël; ça peut-être entre Noël et le Jour de l'An.

Au-delà de la charité chrétienne, et que vous croyez ou non au petit Jésus, posez un geste d'amitié envers un parent ou un ami en ce temps des Fêtes. Je sais par expérience que les familles franco-manitobaines sont généreuses et chaleureuses, d'où l'expression « friendly Manitoba ». Je sais que vous allez vivre à la hauteur de votre réputation.

Joyeux Noël et bonne année...



À VOUS la parole

Cinémental doit rester !

Cela fait deux ans que je demeure à Winnipeg et cela fait deux ans que je vais voir au moins quatre films pendant la fin de semaine de *Cinémental*. Quelle ne fut pas ma déception cette année de voir si peu de gens dans la salle pouvant contenir jusqu'à 120 personnes. Même pas remplie pour *La vie après l'amour* ou *Hochelaga*, des films primés au Québec à tout le moins. Encore plus décevant de voir seulement 30 personnes à la présentation de *Kennedy et moi*, le meilleur film de la cuvée 2000 selon moi.

Que se passe-t-il chez les Franco-Manitobains ? Bien sûr, la froide température et la neige auraient pu ralentir les ardeurs de certains, mais s'il y a une ville où les gens ne peuvent se permettre d'arrêter à cause du froid, c'est bien Winnipeg. De plus, les films les plus populaires étaient sous-titrés pour attirer les francophiles de partout.

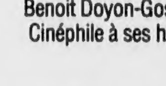
Dans les yeux des organisateurs, on pouvait y lire un découragement certain, mais ce que Marc-François Tremblay avait à dire était plus éloquent : « Il est bien possible que *Cinémental* ne revienne pas pour sa 10e édition ! » Et pourtant, les subventions sont là, les films sont là et les bénévoles travaillent fort. Il ne manque plus que les cinéphiles.

Il y a peut-être deux problèmes majeurs avec *Cinémental*. Il faudrait plus de publicités pour faire mousser l'événement. Que *La Liberté* et *Radio-Canada* en parlent c'est bien, mais il semble que le bouche à oreille devrait amener les gens à se mobiliser. Il y aurait sûrement des moyens de mieux s'y prendre afin d'attirer la population. L'autre problème est peut-être le choix de la date de l'événement, mais encore là, il existe un problème plus fondamental que la fin de semaine choisie.

En effet, les Franco-Manitobains revendiquent toujours plus de services et d'activités en français. Cela demeure justifié. Se pourrait-il par contre que les gens qui demandent ces services le font pour une minorité de la minorité ? Se pourrait-il que certains ont lancé la serviette ? Si les gens ne veulent plus voir de films en français, s'ils préfèrent des comédies insipides comme *Little Nicky*, qu'ils le disent haut et fort afin que ceux qui travaillent à *Cinémental* puissent passer à autre chose. Pour la 9e édition, la qualité des films était au rendez-vous, mais lorsque la quantité de cinéphiles n'est pas au rendez-vous, il faut se poser de sérieuses questions. À vous d'y répondre.

Finalement, si *Cinémental* ne revient pas l'an prochain, je serai attristé, mais je me demande combien d'entre nous le serons vraiment. Il est plus que possible de vivre culturellement en français au Manitoba, encore faut-il une certaine volonté personnelle, et que ceux qui demandent des services et des activités en français les utilisent !

Le 23 novembre 2000
Benoit Doyon-Gosselin
Cinéphile à ses heures



T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Nicolas Denis Joseph Durand. Je suis né le 6 octobre 2000 et je pesais 8 livres et 2 onces.

Mes parents Fernand Durand et Suzanne Balcaen-Durand me trouvent très mignon et charmeur.

Avec mes grands yeux bleus, j'émerveille mes grands-parents Fernand et Georgette Balcaen de La Broquerie et Maurice et Suzanne Durand de Notre-Dame-de-Lourdes. J'ai aussi deux arrière-grands-mères dont Clarisse Tranq et Irène Durand.

Avec ma petite voix chantante, je sérénade mon parrain Denis Balcaen et ma marraine Ginette Balcaen. Mes 11 oncles, 8 tantes et 21 cousins et cousines me gâtent beaucoup et me caressent sans cesse.

Joyeux Noël et bonne année à tous ceux et celles qui m'entourent de leur amour.

ASTRONOMIE

Une éclipse de Soleil

Le 25 décembre au matin, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil à l'extérieur. Un événement rarissime aura lieu.

Sandra POIRIER

Quoi de mieux qu'une éclipse partielle de Soleil pour agrémenter la féerie du temps des Fêtes. Les Manitobains auront l'occasion d'observer le matin de Noël ce phénomène assez exceptionnel. Ainsi, le 25 décembre à compter de 9 h 37, le début de l'éclipse partielle pourra être observée.

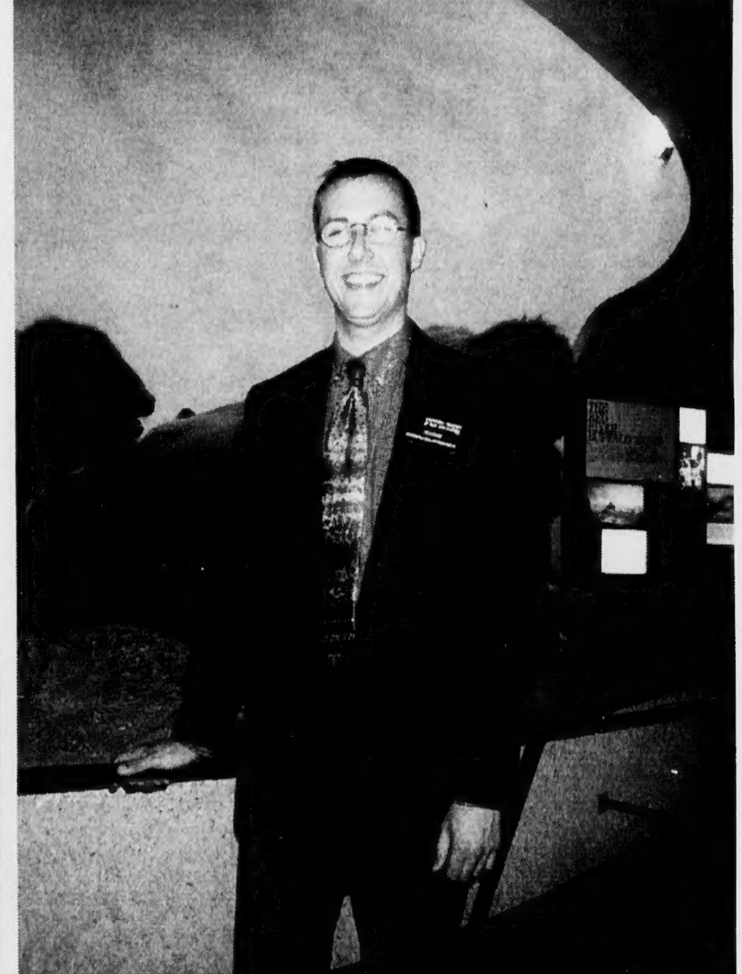
« Le point culminant de l'éclipse aura lieu à 11 h 02 le matin de Noël, indique l'interprète bilingue au Planétarium, Jérôme Marchildon. À ce moment-là, le disque solaire sera recouvert à 60 %. Le Soleil sera situé assez bas dans le ciel au sud-est. » Après quoi, la Lune continuera sa trajectoire et recouvrira l'autre partie du Soleil pendant une autre heure et demie. Le ciel retrouvera son état naturel peu après midi trente.

Bien que ce soit un événement spectaculaire, Jérôme Marchildon rappelle que l'on ne doit en aucun temps regarder le soleil ou une éclipse sans protection. « La meilleure chose à faire est d'acheter une paire de lunettes spécialement conçue pour l'observation d'éclipse (1), mentionne-t-il. Il faut aussi s'assurer qu'il n'y a pas une égratignure sur les lentilles. Les yeux sont très fragiles et ils peuvent facilement être brûlés. Il faut être très vigilant.

« Une autre éclipse partielle de Soleil aura lieu le 14 décembre 2001, informe Jérôme Marchildon. Ce ne sera rien toutefois comparée à celle du 25 décembre puisque seulement 7 % du disque solaire sera recouvert.

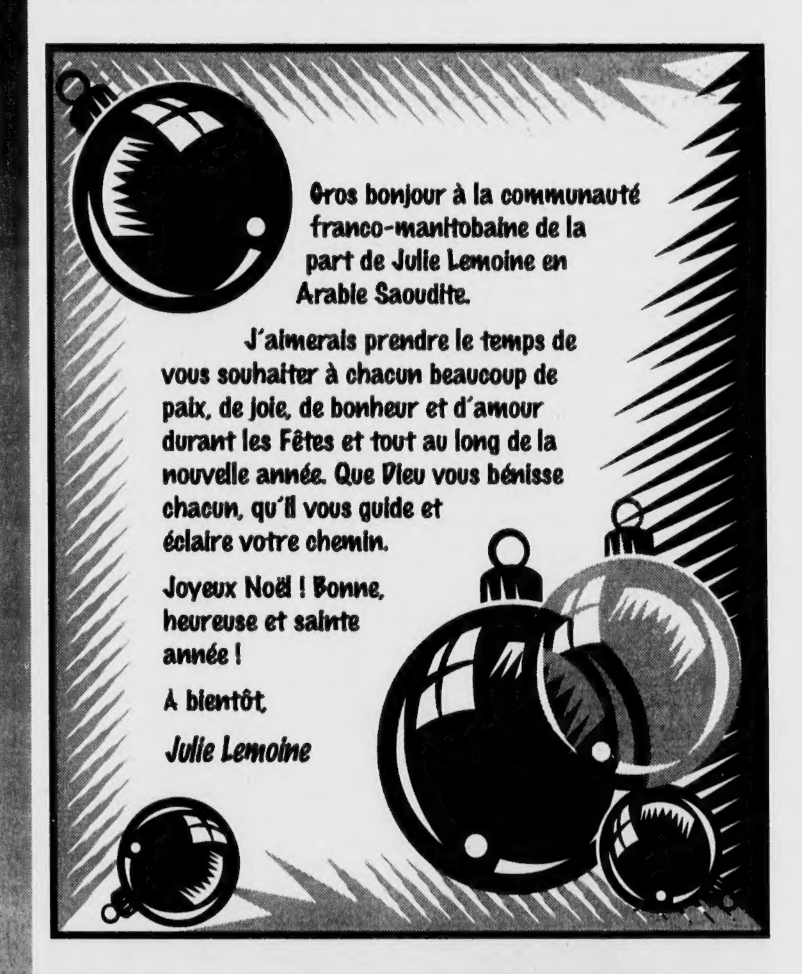
En ce qui concerne les éclipses totales de Soleil, Jérôme Marchildon rappelle que la dernière qui avait été visible à Winnipeg a eu lieu le 26 février 1979 à 11 h. « La prochaine devrait avoir lieu en 2144, indique-t-il. Alors, il faut espérer que le 25 décembre sera une journée ensoleillée pour voir l'éclipse partielle de Soleil. »

(1) Des lunettes spécialement conçues pour l'observation d'éclipse sont en vente au guichet du Planétarium au coût de 2 $ la paire.



Archives La Liberté

Jérôme Marchildon : « Le point culminant de l'éclipse partielle de Soleil aura lieu à 11 h 02 le matin de Noël ».



BIÈRE

Un succès surprenant

Le succès de la nouvelle bière de la brasserie Two Rivers dépasse largement les prévisions de ses actionnaires.

Érick THÉBERGE

La bière Stone Cold, élaborée par la micro-brasserie Two Rivers, connaît un succès tangible sur le marché brassicole de Winnipeg. C'est ce qui se dégage de l'assemblée des actionnaires tenu le 4 décembre à Saint-Boniface.

L'un des huit actionnaires principaux de la brasserie Two Rivers, Marcel Lécuyer, indique que les 130 actionnaires ont pu se rendre compte de la performance de la Stone Cold, mise sur le marché le 15 septembre. « On a été surpris du succès remporté par cette nouvelle bière, lance Marcel Lécuyer. Au début, on pensait que la nouveauté du produit attirerait les clients et que par la suite, le chiffre des ventes se stabiliserait. Mais on constate que les ventes se maintiennent et vont au-delà de nos espérances. On vend en moyenne 4 000 bouteilles de deux litres de Stone Cold par semaine. »

Marcel Lécuyer souligne que le succès de la nouvelle bière a eu des répercussions positives sur les finances de la brasserie.

« Nous avons dû augmenter le nombre de cuves afin de répondre à la demande, note-t-il. Ces dépenses ont une influence sur notre déficit, qui se chiffre à près de 400 000 $ après deux ans d'activités. Ceci représente surtout les dépenses liées à l'établissement de la brasserie et à son développement rapide. Le succès de la Stone Cold nous permet de boucler notre budget mensuel. Dans l'ensemble, on est très satisfait puisque les ventes vont en s'améliorant, mais on demeure prudent. On ne veut pas aller trop vite en affaires ! »



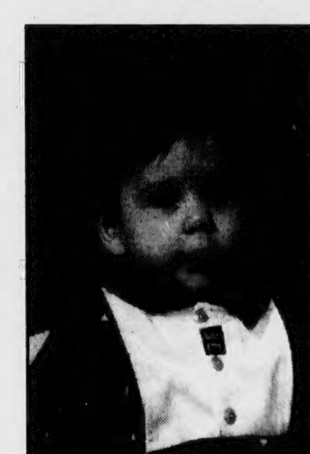
Archives La Liberté

La Two Rivers pourrait bien s'embarquer pour les États-Unis puisque la micro-brassserie s'apprête à exporter sa bière chez nos voisins du sud.

Malgré tout, Marcel Lécuyer signale que l'entreprise envisage de lancer ses produits sur d'autres marchés. « À moyen terme, il ne reste que quelques détails à régler, comme les normes d'étiquetages, pour exporter notre bière aux États-Unis, précise-t-il. Au Manitoba, on projète de rendre disponible la Stone Cold en milieu rural. À plus long terme, on étudie les réglementations provinciales en ce qui concerne le domaine brassicole afin d'exporter notre bière dans les autres provinces canadiennes, comme le Québec. »

En plus des huit actionnaires principaux, la micro-brasserie Two Rivers compte 200 actionnaires minoritaires.

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Joël Turner et je suis né le 13 avril 2000. Mes parents, Eric Turner et Yvette Cenerini Turner, sont très fiers de moi.

Mes grands-parents, Paul et Yvonne Cenerini, sont bien excités d'avoir un petit-enfant et ils ont toujours hâte de me voir.

Je suis aussi chanceux d'avoir mes deux arrière-grands-mères, Cécile Cenerini et Marie-Rose de Rocquigny, ainsi que beaucoup d'oncles, de tantes, de cousins et de cousines.


photo: Pascal Dubé

Cadeau de Noël

La campagne de levée de fonds du Centre Taché, *Opération Brique-don*, a reçu un beau cadeau de Noël le 13 décembre des Caisses populaires du Manitoba. Le directeur de la Fédération des caisses, Fernand Vermette, a fait un don de 5 000 $ et la Caisse de Saint-Boniface, par l'entremise de son directeur, Michel Audette, a aussi présenté un chèque de 5 000 $ pour un total de 10 000 $. Ces dons porte le total des fonds amassés à plus de 324 000 $, indique le directeur du Centre Taché, Françis Labossière. L'objectif de 350 000 $ devrait être atteint dès février et les travaux de rénovation pourraient débuter aussi tôt.

Société

Le Manitoba généreux

Une étude du Fraser Institute révèle que le Manitoba est la province la plus généreuse au Canada. André Blondeau, Diane Connelly, David Dandeneau, Lorraine Dumont et Lise Hébert réagissent.

Daniel BAHUAUD

Les Manitobains sont les personnes les plus généreuses du Canada. C'est, du moins, ce qu'affirme "*Canadian & American Monetary Generosity*", une étude effectuée par le Fraser Institute de Vancouver, rendue publique le 13 décembre.

Selon l'étude, 30,6 % des Manitobains ont contribué aux charités reconnues, soit le plus haut taux de générosité au pays. De plus, l'étude révèle que les Manitobains se sont également démarqué par la générosité de leurs dons. En moyenne, nos résidants donnent 1,5 % de leur revenu privé aux œuvres caritatives, ce qui s'avère également le taux le plus élevé au Canada. Enfin, l'étude révèle que le Manitoba se fait de plus en plus généreux, puisque entre 1996 et 1997, la province a connu une augmentation de 13,7 % des dons faits à une charité reconnue.

Directeur des études à buts non lucratifs au Fraser Institute, Jason Clemens précise cependant que ces statistiques ne sont pas une mesure définitive ou absolue de la générosité des provinces. « Elles permettent néanmoins de mieux comprendre les différences entre les provinces par rapport aux montants que peuvent se permettre les gens lorsqu'ils donnent à une charité, souligne-t-il. Elles sont aussi un excellent moyen d'évaluer l'ouverture des citoyens aux œuvres caritatives comme les banques de nourriture, les services de conseiller, les regroupements culturels et les clubs sportifs dans chaque région. »


Archives La Liberté

David Dandeneau : « Chaque année, le Cercle Molière, Francofonds, le CUSB et plusieurs autres organismes francophones réussissent à atteindre leurs objectifs financiers. Pour une petite communauté, c'est beaucoup. »

Comptable agrée à la retraite et cogérant de l'Association missionnaire de Marie-Immaculée (AMMI), André Blondeau n'est pas surpris des résultats de l'étude, mais estime que les Franco-Manitobains ne doivent pas nécessairement se vanter. « Les Manitobains sont très généreux, les Mennonites en particulier, affirme-t-il. Ils ont une qualité de générosité extraordinaire et je soupçonne qu'ils ont influencé les résultats. Ils nous battent tous. Pour ce qui est des Franco-Manitobains, on peut dire qu'ils sont généreux, mais seulement certains. Quand ils donnent, ils donnent beaucoup. D'autres par contre ne donnent pas du tout. »

Directeur du bureau de soutien au développement au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), David Dandeneau estime au contraire que les Franco-Manitobains sont très généreux. « J'admire le bénévolat des Mennonites et de la communauté juive, dit-il. Mais nous ne devrions pas négliger ce qui a de positif chez nous. Chaque année, le Cercle Molière, Francofonds, le CUSB et plusieurs autres organismes francophones réussissent à atteindre leurs objectifs financiers. Pour une petite communauté, c'est beaucoup. De plus, je suis très impressionné des dons du personnel du CUSB. Cette année, 82 % du personnel ont contribué à une charité quelconque, soit deux fois le nombre de contributions typiques des autres campus. »

À l'organisme Développement et Paix, on abonde dans le même sens. « Les Franco-Manitobains sont même très généreux, affirme l'animatrice régionale (Manitoba et Sud-Ouest ontarien), Lorraine Dumont. Lors de sinistres, ils le sont encore davantage. Durant l'inondation de 1997, dans les paroisses sinistrées comme Sainte-Agathe, il y a eu plus de dons à la campagne *Carême de partage* que les années précédentes. En pleine crise, ils ont fait don de leur argent. »

Membre de l'équipe de Francofonds, Lise Hébert estime que plus le public a un choix, plus ils sont généreux. « Cette année s'avère une excellente année pour Francofonds, dit-elle. Et en partie, c'est à cause des options que nous offrons aux donateurs. Les gens aiment savoir comment est dépensé leur argent et ont réagi très positivement à la possibilité de contribuer à un fonds de famille ou à un fonds communautaire. Quand on peut cibler sa contribution, on est plus généreux. »

Représentante paroissiale de Développement et Paix et membre du comité culturel, Diane Connelly estime pour sa part que les Franco-Manitobains sont très généreux dans leur emploi du temps. « On ne peut vraiment pas se plaindre, dit-elle. Si Développement et Paix ou le comité culturel demande de l'aide, on l'a. Les gens sont toujours prêts à donner un coup de main pour un projet ponctuel. Ils n'hésitent pas. Ce qu'ils ne veulent pas faire, c'est siéger à un comité. Ça demande trop de temps, surtout pour les parents de jeunes familles. Les célibataires et les retraités s'engagent beaucoup plus. »

ARMES À FEU

Une loi toujours controversée

Après plusieurs années de débats, la police et les propriétaires d'armes à feu n'arrivent toujours pas à s'entendre sur le bien fondé de la Loi sur les armes à feu.

Daniel BAHAUD

Il reste à peine une semaine aux propriétaires d'armes à feu du Canada pour obtenir un permis de possession pour leurs fusils, carabines ou revolvers. Pourtant, plusieurs d'entre eux l'ont fait ou le feront à contrecœur. En effet, malgré les meilleures intentions du gouvernement fédéral, la nouvelle Loi sur les armes à feu reste impopulaire chez plus d'un chasseur et résidant en région. Une situation qui laisse perplexe la police tant à la campagne qu'en milieu urbain.

Le commandant divisionnaire du District numéro cinq de la police de Winnipeg (Saint-Boniface), Roy Smith, estime en effet que dans l'ensemble, le public canadien approuve de la nouvelle loi. « À Winnipeg, on a eu des preuves très évidentes de l'approbation des citadins, dit-il. La moitié des propriétaires d'armes ne les utilise pas et est venue à questionner l'utilité de garder une arme à feu à la maison. Le nombre d'armes à feu déposées à nos bureaux pour être détruites a donc augmenté. Avant cet été, nous ne recevions que deux ou trois armes à feu par semaine. Maintenant, nous en recevons 45 à 50 par semaine. C'est chose positive, puisque les armes sont parmi les objets les plus fréquemment dérobés lors de vols par effraction. Si moins de gens en ont à la maison, un nombre réduit d'armes tombera dans les mains des criminels, ce qui réduit le risque de blessures et de fatalités pour tous. »

Chef de la police de la Ville de Sainte-Anne, Marc Saindon estime pour sa part que les mesures plus strictes exigées par la nouvelle loi soulignent le sérieux des conséquences de manier une arme à feu. « On oblige les gens qui détiennent un permis de possession et d'acquisition de suivre un cours de maniement d'armes, dit-il. C'est très positif. Quand on sait qu'une balle à elle seule peut tuer, on se rend compte que la possession d'une arme à feu est lourd en conséquences. Cette nouvelle mesure n'empêchera pas tous les crimes commis avec des armes à feu, mais elle a pour but d'en réduire le nombre. »

Comme bien d'autres propriétaires d'armes à feu, Daniel Desrochers voit la situation autrement. Le résidant de Saint-Boniface estime que la nouvelle loi cible les mauvaises personnes. « Qu'on s'attaque aux criminels et non aux propriétaires, lance-t-il. Je ne veux pas être pénalisé parce que je suis chasseur. D'ailleurs, je questionne l'efficacité de cette loi. J'ai des enfants à la maison et je suis très prudent avec mes armes. J'ai déjà suivi un cours de maniement d'armes et je les range déjà très attentivement avec les cartouches sous clé dans un endroit à part. En plus, si on me cambriolait, ça pourrait être moi qui sera tenu responsable pour les crimes qui seront commis avec mon arme. C'est moi et non le voleur qui aurait à me défendre devant la police, qui pourrait bien tirer de fausses conclusions. »

Résidant dans la région de La Montage, René Hébert abonde dans le même sens. « Je suis d'accord qu'on vérifie la compétence de toute personne voulant obtenir un permis de possession, dit-il. Mais je crois qu'on est allé un peu trop loin aussi avec les permis. Au plus, je fais cinq semaines de chasse par année. Pour ce faire, je dois obtenir un permis pour chasser le chevreuil et un permis pour entrer dans le parc. En plus, j'ai besoin d'un permis de possession et d'une carte d'enregistrement pour ma 308. Je paie une fortune tout simplement parce que je suis honnête et que je n'ai rien à cacher. Mais la loi me traite comme un criminel. Ça suffit. »

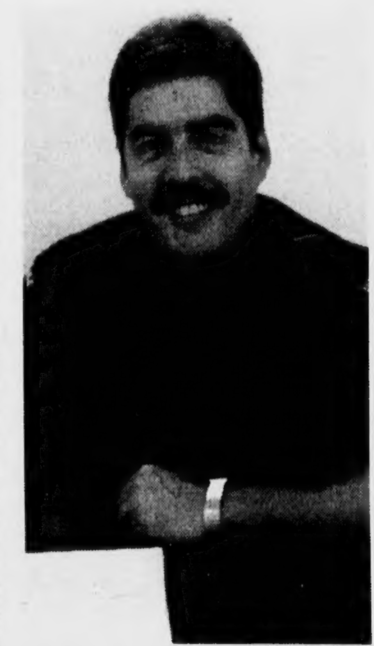
Résidant de Saint-Léon, Guy Grenier croit pour sa part que la loi n'est qu'une taxe déguisée. « La loi était bien correcte avant qu'on vienne nous faire tout un aria avec les permis, dit-il. Il faut même un permis pour acheter des cartouches, une fois qu'on a les autres permis ! On est enterré de coûts. Le gouvernement ne veut que notre argent. »

Marc Saindon estime plutôt que les permis offrent une flexibilité aux Canadiens. « Le permis de possession donne la chance à une personne qui n'est pas propriétaire d'une arme à feu d'emprunter la carabine d'un parent ou ami pour aller à la chasse », affirme le policier.

Même son de cloche de Daniel LaBossière, un résidant de Saint-Boniface qui chasse depuis deux ans. « Manier ou posséder une arme, c'est un privilège et non un droit, dit-il. J'ai mon permis de possession pour emprunter une carabine pour faire de la chasse et j'accepte ça. J'ai suivi un cours de maniement d'armes en 1986, et je sais que j'aurai à le reprendre. Ça ne me dérange pas. Notre société est rendue au point où les gens n'ont plus le sens de bien utiliser les armes à feu. Si ça prend une loi pour s'assurer que tous sont sur la même longueur d'onde, soit. Et d'ailleurs, même chez les gens de la campagne, le tir et la chasse, ce ne sont pas des gagne-pain, mais des divertissements. »

À la police de Winnipeg, Roy Smith souligne qu'il s'agit-là du cœur même du débat. « Au Canada, la loi stipule que le citoyen a le droit de se défendre s'il est attaqué, mais seulement avec une force raisonnable, rappelle-t-il. Le port d'armes est un droit civil américain, et je crois que cette culture déteint parfois sur la nôtre. »

Roy Smith souligne en plus que la nouvelle Loi sur les Armes à feu exige que toutes les armes soient dûment enregistrées le 1er janvier 2003. Le policier estime qu'il s'agit de la dernière et de la plus importante phase de l'implantation de la loi. « Idéalement, ce sera un atout, affirme-t-il. Un policier qui doit régler une querelle domestique saura tout de suite s'il y a des armes à feu dans la maison, un fait qui change toute son intervention. En plus, l'enregistrement des armes à feu rendra encore plus difficile le trafic des armes. Moins les armes circulent, plus les criminels auront de la difficulté à s'en procurer. »



Archives La Liberté

Marc Saindon : « Une balle à elle seule peut tuer. »

Daniel Desrochers n'est pas convaincu, et craint qu'on porte atteinte à ses droits civils. « J'ai peur qu'une fois les armes à feu enregistrées, on pourrait décider de nous les confisquer comme on le fait en Australie, dit-il. Ça pourrait venir à cela. »

Roy Smith dit comprendre ces craintes, et souligne que la police ne cherche qu'à réduire les crimes commis avec les armes à feu. « Il y a des moyens obstacles à surmonter, constate le policier. Il faut convaincre les propriétaires d'armes que nous ne voulons pas les brimer. Ensuite, pour que la loi soit efficace, il faudra bien s'outiller. Il faudra incorporer des nouveaux logiciels dans chaque district, voire dans chaque voiture de police. Ce sera un travail d'envergure. Mais les bénéfices en vaudront la peine. »

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

CINÉMA

Une coproduction réussie

*Louis Paquin des Productions Rivard et Jean Dulon des New Age Productions en France se disent heureux du tournage et de la postproduction de **La voix de la Prairie**, un documentaire sur les francophones de l'Ouest qu'ils viennent de coproduire.*

Daniel BAHUAUD



photo: Daniel Bahuaud

Jean Dulon et l'équipe des Productions Rivard en tournage cet été à la pizzeria Aladdin's à Saint-Boniface.

Le documentaire *La Voix de la prairie*, la première coproduction internationale entre les Productions Rivard et New Age Productions en France, est rendue au stade de la postproduction. Tourné cet été au Manitoba et dans l'Ouest par les Productions Rivard et réalisé par un journaliste français, Jean Dulon, *La Voix de la Prairie* est un documentaire de 52 minutes portant sur la communauté francophone de l'Ouest canadien. Le film sera diffusé en France en mars sur la Cinquième, une importante chaîne de télévision culturelle et, éventuellement, à l'antenne de la Société Radio-Canada (1).

De retour de France, où il a pu évaluer du 10 au 19 novembre le progrès du montage, le producteur exécutif des Productions Rivard, Louis Paquin, se dit très heureux des résultats. « On vient de recevoir le montage visuel final, explique le Franco-Manitobain. J'aime beaucoup son rythme. *La Voix de la prairie* prend son temps. Jean Dulon a tourné un film qui porte à la réflexion. J'apprécie également qu'il s'agisse d'un documentaire qui ne fait pas avancer le point de vue des institutions, mais des gens bien ordinaires qui vivent au jour le jour leur identité française. À ce niveau, c'est très prenant. Nos francophones n'ont pas eu peur de s'exprimer librement, en communiquant leurs inquiétudes et leurs espoirs quant à l'avenir de la communauté. »

Le réalisateur de *La Voix de la prairie*, Jean Dulon, abonde dans le même sens. « Les francophones de l'Ouest ont été très généreux dans leurs commentaires, affirme le résidant de Nice. Ce que j'aime le plus des documentaires, c'est en effet le contact humain. Au début, j'étais téléreporter. C'est un beau métier et j'ai même eu l'occasion d'interviewer un ancien chef de l'Union soviétique, Léonide Brejnev. Mais après un certain temps, l'actualité se répète. Pour voir le côté humain de la société, le côté unique, il faut tourner des documentaires.

« C'est en effet le caractère unique de la communauté francophone de l'Ouest que je voulais présenter aux Français, précise-t-il. Je voulais leur montrer ce petit groupe dynamique et bien vivant que j'ai découvert en 1996. Je crois que les Français seront étonnés. D'abord qu'on puisse exister en français en Amérique du Nord ailleurs qu'au Québec, mais aussi qu'il existe un groupe francophone qui n'est pas issu directement de « la mère patrie » et qui s'est développé sans nous. Beaucoup de Français auront du mal à le croire ! »

En outre, les deux cinéastes sont ravis de leur expérience, qu'ils espèrent répéter. « J'ai aimé travailler avec les Productions Rivard, affirme Jean Dulon. Tout au long du tournage en juillet et du montage subséquent, nous étions sur la même longueur d'ondes, ce qui est plutôt rare. C'était formidable et ça ouvre la porte pour de futures coproductions. »

De son côté, Louis Paquin estime que son équipe a beaucoup appris de cette première coproduction internationale. « C'est sûrement une expérience à refaire, dit-il. Avec *La Voix de la prairie*, nous avons prouvé, d'abord à nous-mêmes, qu'une coproduction de ce genre était non seulement possible, mais profitable et enrichissante sur les plans professionnels et culturels. En diversifiant ainsi nos possibilités de production, notre entreprise s'est dotée d'une certaine crédibilité, et en tant que Franco-Manitobain, je suis heureux de voir qu'on parlera de nous dans la francophonie mondiale. »

À présent, pour compléter *La Voix de la prairie*, il reste au Franco-Manitobain Laurent Roy de composer et d'enregistrer la trame musicale. Louis Paquin souligne en plus que le Centre culturel du Canada à Paris veut organiser un lancement spécial en février pour le documentaire. « Soyez certains que nous enverrons une délégation franco-manitobaine pour y assister ! », conclut-il.

(1) Au moment d'écrire ces lignes, aucune date de diffusion n'avait encore été annoncée.

PHOTOGRAPHIE

Images en couleur

Outre ses multiples talents en musique et en enregistrement musical, Ron Lamoureux à un amour pour la photographie. Le Franco-Manitobain nous présente jusqu'au 11 janvier ce côté peu connu de sa personnalité.

Claude HEPPELLE

Passionné par la photo depuis son jeune âge, Ronald Lamoureux présente à la galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) une exposition de 29 œuvres intitulée *Images en couleur*.

« Je prends des photos depuis quinze ou vingt ans, explique le Franco-Manitobain. L'exposition présentée au Collège consiste surtout de photos de voyage prises en Europe dans les cinq dernières années. »

Ron Lamoureux décrit sa prise de photos comme étant d'une approche minimaliste qui reflète son intérêt pour l'histoire et l'architecture. « J'ai plusieurs photos de Provence, Paris ou La Rochelle en France, dit-il. Habituellement, je tente de saisir de très près les détails d'une structure tel le cadre de porte d'une vieille maison. Ceci donne parfois l'allure d'une image abstraite. »

photo: Claude Heppelle

Ron Lamoureux devant une de ses œuvres les plus populaires, *Coucher de soleil de Carcassonne*.

Pour Ron Lamoureux, l'idée de présenter ses photos en exposition au CUSB ne venait pas de lui. « Normalement, des photos, je ne les prends que pour moi, mais en novembre de cette année, j'ai exposé ces mêmes photos au Birchwood Art Gallery après que leurs responsables m'ont approché pour exposer quelques images, explique-t-il. Je leur avais fourni 60 diapositives, et de ce nombre, ils en ont agrandi et encadré 29. À la suite du succès de cette exposition, les responsables de la galerie du CUSB m'ont demandé de faire pareil. »

Les œuvres en couleur varient de 16 pouces X 20 pouces à 24 pouces X 36 pouces et sont mises en vente par l'artiste. « Nous avons déjà épuisé les cinquante reproductions de certaines œuvres, le nombre de copies limite de chaque image. J'ai vraiment été surpris par la réaction des gens », rajoute-t-il. Les photos coûtent 85 $ plus le prix du cadre.

Images en couleur se déroulera jusqu'au 11 janvier près de la salle Martial-Caron. Entrée gratuite.

Le Babillard

ATELIERS ET CROISSANCES PERSONNELLES

✎ ***Le centre de pastorale de Saint-Boniface*** offre du 23 janvier au 13 mars de 19 h à 21 h au Collège universitaire de Saint-Boniface un atelier portant sur ***l'accompagnement des personnes malades en milieu paroissial.*** Animatrice : Pascale Dalcq. Inscription avant le 12 janvier au 237-9851. Coût : 60 $.

✎ ***Pluri-elles*** organise un groupe d'appui pour femmes ayant été adoptées à l'enfance. Les thèmes abordés seront l'abandon, l'abus, le deuil et les dépendances. L'atelier aura lieu du 11 janvier au 8 février de 19 h à 21 h. Pour info et inscription appelez Paulette au Saadia au 233-1735.

CONCOURS

✎ L'édition 2001 du ***Concours national des Jeunesses Musicales du Canada - art vocal*** est maintenant lancée. La date limite d'inscription est le 5 février 2001. Pour plus d'info et pour les règlements du concours, téléphonez Gisèle Côté au (514) 845-4108, poste 229 ou communiquez par courriel à l'adresse : concerts@JeunessesMusicales.ca.

✎ La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française recherchent un personnage héroïque féminin en éducation. Faites parvenir avant le 8 janvier 2001, un texte littéraire humoristique ou poétique de cinq pages à double interligne. Thème : ***Il était une fois...conte à ma fille.*** Prix : une bourse de 1 000 $. Pour info et formulaire d'inscription, téléphonez au (613) 241-3500 ou écrivez à l'adresse courriel : fnfcf@franco.ca.

✎ Écrivains en herbe, à vos plumes ou claviers. ***L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français*** lance un concours ouvert à tout citoyen canadien n'ayant jamais publié de livre. Des textes de tout genre sont acceptés (poésie, drames, etc.). Les thèmes suggérés sont : Le 20e siècle, t'en souviens-tu ? Il était une fois l'an 2000 ? L'an 2000 ? Et si c'était à refaire ? Un autre millénaire... Quoi de neuf ? La date limite pour faire parvenir votre composition a été reportée au 28 février 2001. Pour de plus amples renseignements, contactez Arash Mohtashami-Maali au (416) 534-2688 ou par courriel : amohtash@chass.utoronto.ca

✎ Avis aux écoles françaises et d'immersion : ***l'Association canadienne pour les Nations Unies*** tient son ***concours oratoire*** annuel le 8 mars 2001 (date limite d'inscription : fin janvier 2001) dans le but de promouvoir l'art oratoire et une meilleure compréhension du rôle des Nations Unies. Ouvert aux élèves de la 5e année au secondaire 4 de toutes les écoles du Manitoba. Info : Aurise au 257-0071.

RECHERCHÉS

✎ Le ***Centre Fort Whyte*** recherche des bénévoles pour la saison hivernale. Info : 989-8358.

✎ Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** recherche des guides (deux heures par semaine) pour la période de décembre à juin. Info : Sara Lafrance au 786-6641, poste 231.

✎ ***Habitat Chez-soi*** recherche une dizaine de bénévoles pour siéger à son conseil d'administration. Pour plus d'info : communiquez avec Tom Thompson au 237-8738.

SAINT-BONIFACE

✎ Prochaine ***session de préparation au mariage*** les 2, 3 et 4 février et les 4, 5 et 6 mai au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ Les ***St.Jean Farm Days*** auront lieu les 3 et 4 janvier dès 9 h 30 à la salle du centenaire. Conférences et kiosques sur l'agriculture et la santé sont à l'horaire. Info : Monique Papineau-Lafond au 758-3937.

SAINT-MALO

✎ ***L'École catholique d'évangélisation*** organise des ***camps d'hiver*** de fin de semaine pour aider à faire grandir la foi chez les jeunes. Les camps en français du 12 au 14 janvier pour les 11 et 12 ans et du 2 au 4 février pour les 13 à 15 ans. Info : 347-5396.

PRIX ET BOURSES

✎ La Fondation Accéd femmes Canada crée ***la bourse d'études Monique Hébert en histoire des femmes.*** Cette bourse s'adresse aux étudiantes francophones inscrites à la maîtrise ou au doctorat et vise à faire connaître la contribution des femmes aux communautés francophones minoritaires. Info : (613) 741-9978, ou par courriel : rnaef@sympatico.ca.

✎ Le ***Conseil de la vie française en Amérique*** offre cinq bourses de recherche de 1 000 $ portant sur la problématique de vivre en français en Amérique du Nord . Les bourses sont offertes aux étudiants de 2e cycle. Le formulaire de demande est disponible sur le site Internet www.cvfa.ca. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 31 janvier 2001.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

Le **Cercle Molière** présente la comédie grinçante **Poissons** de Marc Prescott du 12 janvier au 3 février à 20 h au théâtre de la Chapelle. Info : 233-8053.

DANSE

Le **Ballet royal de Winnipeg** présente **NutCraker** (Casse-noisette), les 20, 21, 22, 23, 26, 28 et 29 décembre à 19 h et les 23, 26 et 27 décembre à 14 h à la salle du Centenaire. Une représentation supplémentaire aura lieu le 24 décembre à 13 h. Sur une musique de Tchaïkovski interprétée par l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Billets : 780-3333.

CINÉMA

IMAX présente **Cirque du Soleil, Journey of Man, Amazing Journey** et **Dolphins**. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

Au Planétarium, **The Alien who Stole Christmas, Cosmic Perspectives** et **The Sky is Alive**. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface présente les œuvres **d'Adrienne Bouchard Langlois** en trois volets. L'exposition **À Ciel ouvert**, qui représente le deuxième volet, sera présentée jusqu'au 5 janvier.

Le Musée de Saint-Boniface présente l'exposition **Rappel sur scène**, historique du théâtre au Manitoba français.

À la **Galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface** voyez les œuvres du photographe franco-manitobain **Ron Lamoureux** jusqu'au 11 janvier. Info : Denis Prieur au 233-0210, poste 347.

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition **d'Andrew Giffin et Milos Milidrag : Polarités harmonieuses** jusqu'au 7 janvier.

Expositions au Musée des beaux-arts : **Young at Art : Face to Face, Camera Obscured ; The Blood Records : written and annotated** et **New Acquisitions of Inuit Art**. Également en montre **The View from Here : Selections from the Canadian Historical Collection** jusqu'au 31 décembre, **The Jester's Realm : The Work of Jordan Van Sewell** jusqu'au 21 janvier et **William Eakin** jusqu'au 7 janvier.

ENFANTS

Manitoba Theatre for Young People présente **Peter Pan**, de James Matthew Barrie adaptation de Gail Bowen, jusqu'au 31 décembre. Représentations tous les jours à 14 h et à 19 h les mercredi, vendredi et samedi. Pour les enfants âgés de cinq ans et plus. Coût : 12 $ par personne. Info : 942-8898.

Du 26 au 31 décembre, Fantasy Theatre for Children présente **Cinderella** au Deaf Centre Manitoba. Billets : 6 $. Réservations : 944-0581.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

THÉÂTRE

Une fin de semaine en « Art »

Jeunes et adolescents, ne manquez pas les Fins de semaine en folie du Théâtre du Grand Cercle qui auront lieu au cours des mois de février, mars et avril. Ateliers d'arts martiaux, d'escalade et de théâtre seront au rendez-vous.

Sandra POIRIER



Archives La Liberté

Le Théâtre du Grand Cercle propose aux jeunes et adolescents de vivre une expérience unique en combinant théâtre et activité sportive lors des *Fins de semaine en folie*.

Hé les jeunes, le théâtre et les activités sportives vous intéressent ? Le Théâtre du Grand Cercle vous offre la possibilité de vivre une expérience unique avec ses ***Fins de semaine en folie***. Jumelant sport et théâtre, ces fins de semaines qui auront lieu au cours des mois de février, mars et avril vous permettront d'approfondir vos connaissances et vos habiletés dans ces deux domaines.

« Afin d'offrir quelque chose de nouveau à ceux qui ont participé au programme de l'an dernier, qui offrait de la formation en escalade, le Théâtre du Grand Cercle ajoute cette année des ateliers intensifs en karaté », indique la coordonnatrice de ces sessions, Geneviève Pelletier. Ainsi, karaté, escalade et théâtre sont à l'horaire des ateliers offerts au cours des cinq *Fins de semaine en folie*.

Les apprentis comédiens âgés de sept à neuf ans, intéressés aux arts martiaux, sont donc conviés les 24 et 25 février dès 9 h 30 à la salle Antoine-Gaboriau du Centre culturel franco-Manitobain. « Ces ateliers devaient avoir lieu au départ en janvier, souligne Geneviève Pelletier. En raison d'un manque de temps, on a préféré les reporter de quelques semaines. » Pour les jeunes âgés de dix à douze ans, la fin de semaine mariant théâtre et karaté aura lieu comme prévu les 3 et 4 février.

Les petits grimpeurs pourront approfondir les techniques de base de l'escalade au cours des fins de semaine des 24 et 25 février pour les sept à neuf ans, les 3 et 4 mars pour les dix à douze ans et les 7 et 8 avril pour les adolescents âgés de 13 à 17 ans. Ces ateliers de théâtre et escalade auront lieu à l'école Précieux-Sang.

« Le premier matin, les jeunes appendront les mouvements de base du sport qu'ils auront choisi, explique Geneviève Pelletier. Puis en après-midi, ils travailleront certaines bases du domaine théâtral comme les tons de voix et la projection. Le lendemain matin, ils incorporeront les deux activités afin de présenter en après-midi un spectacle devant leurs parents.

« Ce sont des ateliers intensifs, poursuit-elle. Mais c'est une bonne formule. Le matin, les jeunes peuvent bouger et exploser d'énergie en faisant de l'activité physique et ensuite se concentrer sur les ateliers du théâtre qui sont un peu plus posés. L'an dernier, nous avions fait un essai qui s'est avéré un énorme succès. Les jeunes ont adoré leurs expériences. On a donc décidé de répéter l'expérience en combinant un nouveau sport au théâtre et en offrant un atelier aux adolescents. »

Les personnes intéressées à inscrire leur enfant à l'une ou l'autre des *Fins de semaine en folie* peuvent le faire en téléphonant Geneviève Pelletier au 233-8053, poste 460. Le coût d'inscription est de 75 $ par jeune. Dépêchez-vous car les places sont limitées.



Il y a de cela cent ans au Manitoba français...

À quelques jours de Noël, la Société historique de Saint-Boniface vous présente quelques extraits des journaux *Le Manitoba* et *L'Écho du Manitoba*. Ils racontent comment était célébré la Fête de Noël en l'an 1900 dans certaines régions du Manitoba français.

Saint-Boniface

« La Fanfare Indépendente de Saint-Boniface a célébré, jeudi, le 22 novembre dernier, la fête de Sainte-Cécile, dans la salle du « Bazar ». Tout a été très bien réussi : la musique, le chant, les discours et les santés ne firent pas défaut. Notons, en particulier, la santé portée en l'honneur de Sainte-Cécile, répondue par M. J.B. Leclerc, président, et la santé en l'honneur du président, répondue par M. le Prof. Salé, directeur, qui furent très intéressantes et très bien appropriées. Un magnifique programme a été exécuté. *(Le Manitoba, le 5 décembre 1900).*

« Les fêtes de Noël ont eu un éclat inaccoutumé cette anné, à la cathédrale. La messe de minuit a été chantés par Mgr l'Archevêque,
« Un court mais éloquent sermon fut donné par Mgr l'Archevêque.
« La maîtrise de la cathédrale s'est surpassée dans l'exécution du chant et de la musique, et nous tenons au nom du public à féliciter et à remercier nous artistes de leurs succès et de leur bonne volonté.(...)
Comme aux autres cérémonies, la musique de la maîtrise a été supérieure. » *(Le Manitoba, le 26 décembre 1900).*

« Mlle Anna Gosselin, fille de M. Pierre Gosselin, a donné un fort agréable réveillon d'amis, après la messe de minuit (...). Le réveillon fut somptueux et un grand entrain ne cessa de régner prendant les deux heures qu'on passa à la table. Tous les invités emportèrent un excellent souvenir de ces agapes de la nuit de Noël. » *(Le Manitoba, le 26 décembre 1900).*

Lorette

« Lorette. Mercredi dernier avait lieu à Lorette une imposante cérémonie : la bénédiction d'une nouvelle église. Le nouveau temple avait été revêtu d'une riche parure de fleurs et de lumières pour la circonstance et l'assistance était considérable. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque officiait assisté du R.P. Guillet, et de M. l'abbé Cherrier.(...)

«M. l'abbé Dufresne, le distingué curé de Lorette, avait donc avec lui en cette mémorable fête de paroisse, une affluence considérable de visiteurs et des plus distingués.

« M. le grand vicaire prononça le sermon de circonstance avec une belle éloquence sacrée.

« Après la cérémonie religieuse il y eut grand banquet, au cours duquel des amateurs de la paroisse firent une belle musique.(...)

« La nouvelle église fait honneur à la paroisse, car elle est réellement belle. Les décorations murales, tableaux variés, sont l'œuvre de M. Monty; les boiseries ont été exécutées par M. Auguste Gauthier.

« La démonstration de mercredi dernier restera comme l'une des plus belles dans l'histoire de la paroisse. » *(Le Manitoba, le 5 décembre 1900).*

Laurier

« Notre joli village de Laurier a été le théâtre d'une très belle fête au profit de la nouvelle église, fête dont les nombreux spectateurs conserveront longtemps le souvenir.
« La fête s'ouvrit par une cavalcade organisée d'une façon remarquable par M. A. Gauthier. La cavalcade représentait l'arrivée au Canada en 1534 du fameux navigateur français Jacques Cartier.(...)
« Le soir vers huit heures, ouverture d'un magnifique concert organisé par notre sympathique musicienne Mme Trottier d'Aoust.(...)
« À l'issue du concert magnifique feu d'artifice, suivie d'une belle retraite aux flambeaux, aux accents entraînants de la Marsellaise.
« Les habitants de Laurier ont fait un véritable tour de force; ils se sont dévoués pour obtenir un succès et le succès a répondu à leurs efforts, car le résultat de notre bazar a été magnifique, 1 400 dollars.(...) *(L'Écho du Manitoba, le 13 décembre 1900.*

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de la Société historique de Saint-Boniface. La SHSB produit quatre fois l'an un bulletin rappelant diverses pages de l'histoire du Manitoba et de l'Ouest canadien, et fait la généalogie de personnages connus du Manitoba français. Renseignements : 233-4888.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

« Mais revenons à nos moutons »



Dans *La Liberté* du 10 mars, 1977, on pouvait lire : « Michel Lachiver tient le rôle principal dans ***La Farce de Maître Pathelin***, une pièce du Moyen Âge jouée au Collège de Saint-Boniface. On le voit ici en répétition avec Claudette Tremblay. »

Recette Petits roulés au bacon et fromage de Noël

1 tasse (250 mL) de cheddar jaune râpé
1/2 tasse (125 mL) de bacon, cuit, croustillant, émiétté finement (pas de simili)
1/4 tasse (65 g) de beurre ou margarine ramolli
3 c. à table (45 mL) d'échalotes tranchées mince (1/8 po.)
8 tranches de pain blanc ou brun ou un mélange des deux

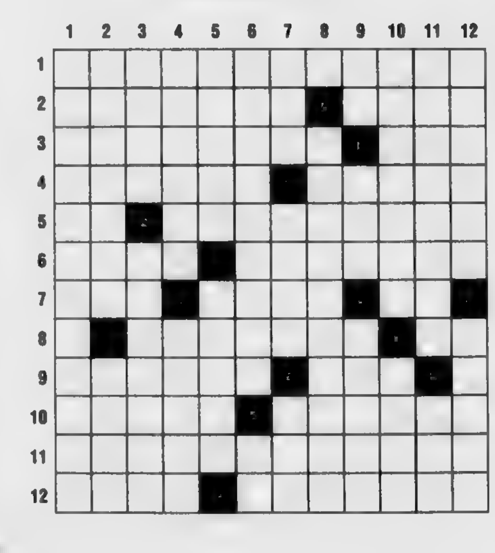
- Mélanger tous les ingrédients, sauf le pain.
- Enlever les croûtes et aplatir chaque tranche avec le rouleau à pâte.
- Tartiner chaque tranche de pain de ce mélange (déposer environ 1 1/2 c. à soupe).
- Rouler comme un gâteau roulé.
- Avec un couteau à pain, trancher chaque tranche en 4 rouleaux, fixer avec un cure-dents.
- Déposer sur une tôle à biscuits à plat et mettre au four à 400 ° F jusqu'à ce que le fromage soit fondu (10 minutes environ).

Donne 24 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 125



HORIZONTALEMENT

1. Relatif à l'Écriture sainte.
2. Ensemble des touches de certains instruments du piano. – Claquette.
3. Rames de papier à lettres. – Ville du Nigéria.
4. Canal allant de la vessie au méat urinaire. – Homme d'État britannique (1736-1811).
5. Lettre grecque. – Se dit d'un animal qui creuse des trous.
6. D'une seule couleur. – Qui est loin dans le temps.
7. Monnaie bulgare. – Très petite île. – Doublée.
8. Qui ont donné leur adhésion à un parti. – Personnel.
9. Augmentation pathologique du taux d'urée dans le sang. – Chef éthiopien.
10. Personne qui ressemble parfaitement à une autre. – Armée.
11. Nécessaires, indispensables.
12. Dans l'Orne. – Marteau de couvreur.

VERTICALEMENT

1. D'une grande exigence quant à l'honnêteté.
2. Clochette au cou des animaux. – Fleur.
3. Aviron. – État d'euphorie.
4. Labiée à fleurs jaunes. – Amiantes.
5. Bouffon. – Insulaire.
6. Appareil aspirant le lait d'une nourrice. – Possessif.
7. Aurochs. – Prénom masculin. – Revêtu.
8. Fabriques de sabots.
9. Une lettre les sépare. – Coassement. – Dortoir dans un hôpital.
10. Division d'une ville en îlots. – Limon.
11. Disposes en forme. – Démonstratif.
12. Chacune des parois stériles d'un filon de minerai. – Ville de Syrie.

RÉPONSES DU N° 124



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	N	A	C	O	T	H	E	Q	U	E
2	I	R	O	N	I	S	E		T	U		T
3	G	O	R	G	E	S		M	A	O	R	I
4	M	I	D	I		E	C	O	L	I	E	R
5	E	S		N	O	U	R	R	I		N	E
6	N	E	C	E	S	S	I	T	E	R	A	S
7	T		A	S	S	E	N	E	R	A	I	
8	A	I	N		A	S	I	L	E		S	T
9	T	R	A	I	T		E	L		A	S	O
10	I		P	O	U	D	R	E	U	S	E	S
11	O	S	E		R	U	E		S	E	N	S
12	N	A	S	S	E		S	P	A	R	T	E



Le Club de Bicolo

Noël

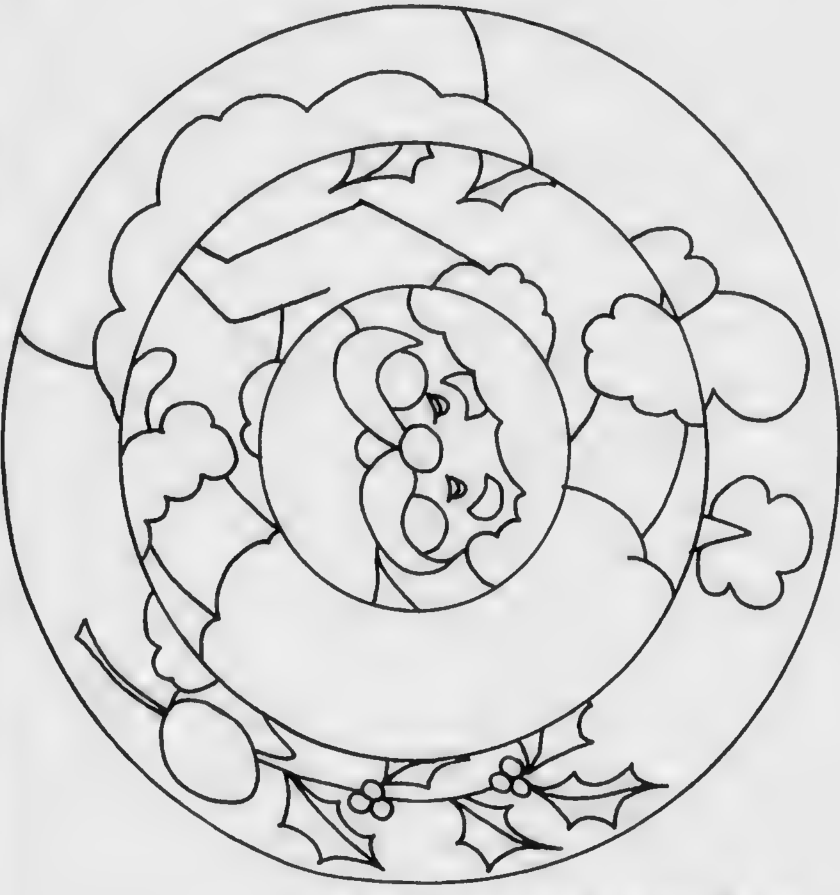
Bonjour mes ami(e)s,

Noël approche à grand pas. Comme j'ai hâte à ce jour de fête ! Voici quelques activités pour t'aider à passer le temps pendant les vacances de Noël. Amuse-toi bien !

Et Joyeux Noël et bonne année à toi ainsi qu'à ta famille !

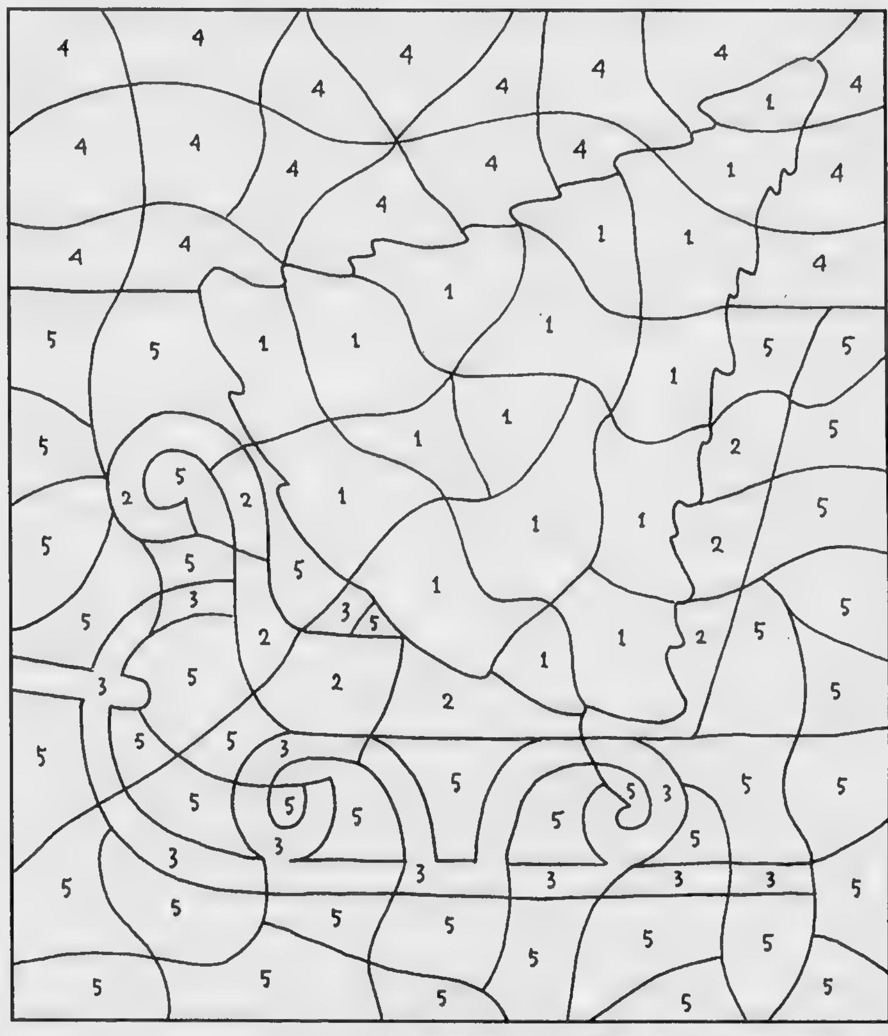
Casse-tête

1. Colle cette image sur un carton.
2. Découpe les trois cercles.
3. Tourne les cercles afin d'obtenir le dessin ensuite colore-le.



Plaisirs de Noël

1. Vert 2. Violet 3. Brun 4. Bleu 5. Gris



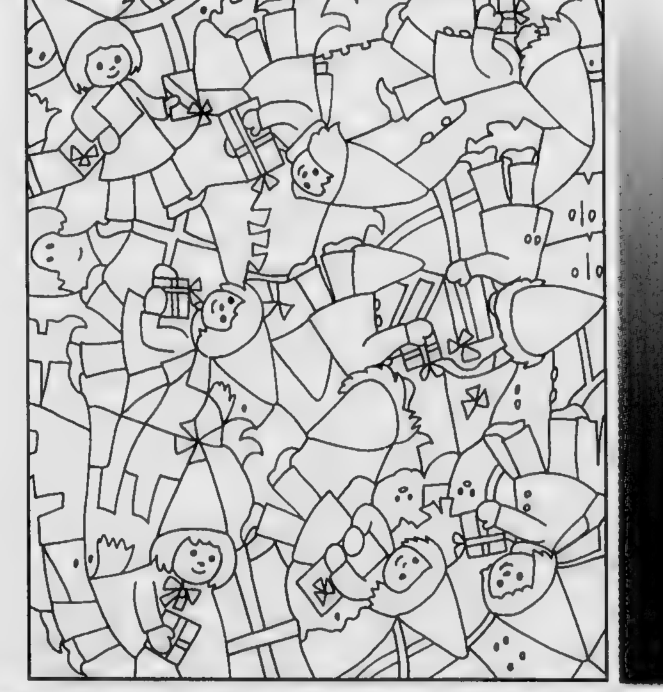
Labyrinthe

Trouve ton chemin à travers le village de Noël pour te rendre à l'atelier du Père Noël.



Les lutins

Combien de lutins peux-tu trouver ?



Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

OSW

Vers l'harmonie financière

L'Orchestre symphonique de Winnipeg complètera l'exercice financier de 2000-2001 avec un budget équilibré, mais devra ensuite s'attaquer à un déficit de 1,8 million $.

Daniel BAHUAUD

Bonne nouvelle pour les mélomanes. L'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW), qui a connu plusieurs années déficitaires, est en voie d'équilibrer son budget pour la saison 2000-2001. C'est, du moins ce qu'a révélé un rapport financier rendu public le 11 décembre par le président de l'OSW, Roger King.

« Nous venons de compléter une révision des six premiers mois de l'année financière, ce qui nous a permis de projeter notre revenu et nos dépenses jusqu'au 31 mai 2001, souligne Roger King. Nous sommes sur la bonne voie et nous comptons être "dans le noir" à la fin de l'exercice financier. »

Selon le président de l'OSW, ce succès est dû au contrôle rigoureux des dépenses et au leadership de l'exécutif. « Notre directeur exécutif, Roger Duggan, s'est assuré que les contrôles financiers sont en place pour freiner les dépenses inutiles, explique Roger King. De plus, grâce aux concerts de la série "Pops" et de la série familiale, qui ont connu une très bonne réussite, l'OSW a augmenté son revenu. Nous avons aussi atteint notre objectif pour le concert d'Anne Murray, en vendant presque 200 000 $ de billets.

« De plus, nous avons réglé plusieurs questions qui, jusqu'à très récemment, causaient toujours des problèmes, poursuit-il. Nous avons négocié la dernière année des contrats avec nos musiciens, et nous en avons embauché deux autres. Bientôt, nous aurons 67 musiciens, ce qui représente notre effectif habituel. Les mélomanes qui avaient peur que nous allions réduire le nombre de musiciens n'ont rien à craindre. Nous n'allons pas porter atteinte à la qualité de l'orchestre. »

Le président de l'OSW souligne cependant que cette réussite ne s'est pas avérée facile, et qu'il reste beaucoup à faire avant de proclamer avoir résous toutes les difficultés financières. « Notre but est d'augmenter le nombre de spectateurs aux concerts et de faire en sorte à ce que l'OSW redevienne non seulement l'orchestre de la métropole, mais de toute la province, souligne-t-il. Pour y arriver, nous devrons proposer un budget équilibré l'année prochaine, signer une nouvelle entente de plusieurs années avec nos musiciens et embaucher un nouveau directeur artistique. Surtout, il nous faudra nous attaquer à notre déficit accumulé, qui se chiffre à 1,8 million $. Pour y arriver, nous devrons accomplir toutes ces tâches. Mais je crois que nous sommes partis du bon pied. »



Photo : Gracieuseté OSW

Roger King : « Nous n'allons pas porter atteinte à la qualité de l'orchestre. »

JEUNESSE

Le pancanadien reporté

Sandra POIRIER

Le tout premier parlement pancanadien organisé par la Fédération jeunesse canadienne-française (FJCF) a été reporté au printemps. Regroupant une centaine de francophones âgés de 19 à 30 ans, l'événement national, qui devait se dérouler à Ottawa au début du mois de janvier, devrait avoir lieu lors de la dernière semaine d'avril ou la première semaine de mai a indiqué la directrice générale de la Fédération de la jeunesse (FJCF), Chantal Berard.

« La date définitive sera arrêtée vers la fin janvier lorsque toutes les réservations d'hôtel, de salle et de transports auront été effectuées », souligne-t-elle.

La raison qui a principalement motivé cette décision, prise par les membres du conseil d'administration de la FJCF le 12 décembre, est d'ordre financier. « Étant donné les élections générales de novembre, nous avons connu un retard dans les confirmations de financement de la part des divers ministères, précise Chantal Berard. Nous tenons à ce que ce premier parlement pancanadien soit fantastique alors nous avons décidé de le reporter de quelques mois. Mise à part la date, rien d'autre n'a été changé. »

Huit Franco-Manitobains font partie de la centaine d'apprentis politiciens qui se rendront à Ottawa au printemps. Francine Hébert, Christian Monnin, Christian Molgat, Aimée Craft, Roger Picton, Cynthia Myslicki, Joël Tétreault et Joëlle Saltel prendront ainsi part à la toute première édition de ce parlement pancanadien.

Comme l'explique Chantal Berard, ce parlement a été mis sur pied dans le but de permettre un rapprochement entre les jeunes francophones des dix provinces et des trois territoires du pays. « Ça fait cinq ans que l'on mijote ce projet, indique-t-elle. Les jeunes de l'Ouest ont tout simplement le goût de communiquer aux jeunes de l'Est le succès des parlements jeunesses francophones qui se déroulent dans leur province. »

En plus de conscientiser les jeunes à la politique, ce parlement favorise les échanges en français.

En bref...

Ligue Hanover-Taché

Classement au 17 décembre

Classement	M	V	D	N	PTS
Grunthal	11	10	1	0	20
Springfield	12	6	5	1	13
Sainte-Anne	12	5	6	1	11
La Broquerie	10	4	6	0	8
Saint-Malo	8	3	5	0	6
Île-des-Chênes	11	3	8	0	6

Résultats

13 décembre
Grunthal 10 • Sainte-Anne 1

15 décembre
La Broquerie 6 • Sainte-Anne 3
Saint-Malo 2 • Springfield 5

16 décembre
Grunthal 6 • Île-des-Chênes 5 (P)
La Broquerie • Saint-Malo
(remis au 14 janvier à 18 h 30)

Prochains matchs

22 décembre
Saint-Malo à Springfield • 20 h
Îles-des-Chênes à Sainte-Anne • 19 h 30

23 décembre
La Broquerie à Îles-des-Chênes • 20 h

29 décembre
Grunthal à Îles-des-Chênes • 20 h
La Broquerie à Springfield • 20 h
Sainte-Anne à Saint-Malo • 20 h

30 décembre
Springfield à Grunthal • 20 h
Saint-Malo à La Broquerie • 20 h

Ligue Tiger Hills

Classement au 12 décembre

Classement	M	V	D	N	PTS
Glenboro	8	8	0	0	16
Swan Lake	8	5	3	0	10
Pilot Mound	5	4	1	0	8
Notre-Dame	7	3	4	0	6
MacGregor	8	1	7	0	2
Cartwright	8	1	7	0	2

Résultats

9 décembre
NDL 5 • Glenboro 7
Pilot Mound 0 • Swan Lake 10

Ligue de hockey central-nord

Résultats

13 décembre
Saint-Lazare 11 • Haniota 2

16 décembre
Saint-Lazare 5 • Miniota 5

Les Outlaws de Saint-Lazare présentent une fiche de sept victoires, aucune défaite et un match nul. Ils occupent le premier rang du classement général de la ligue.

Données recueillies par Érick THÉBERGE

HOCKEY

La tradition continue

Après avoir entraîné des équipes de hockey pendant 25 ans, Jude Boulianne conserve la même passion pour ce sport, lorsqu'il est bien joué.

Érick THÉBERGE

Jude Boulianne est entraîneur-chef de l'équipe de hockey de l'école secondaire Vincent-Massey. L'un des joueurs qu'il a côtoyé pendant sa carrière d'entraîneur, Garnet Exelby de Sainte-Anne, revient du camp de sélection de l'équipe nationale junior 2001. Pour lui, Jude Boulianne a été l'une des personnes marquantes de sa jeune carrière de hockeyeur. Et pour cause. Depuis 25 ans, Jude Boulianne a toujours été à la tête d'une équipe hockey. Des joueurs de hockey, il en a vu.

Jude Boulianne indique que la participation à ce camp est un sommet pour le défenseur de 19 ans qui évolue avec les Blades de Saskatoon. « À son arrivée dans mon équipe, il était en 9e année et il plafonnait, raconte-t-il. Je l'ai convaincu de jouer dans la ligue scolaire au lieu de tenter sa chance au niveau AAA. Il a accepté et je me suis occupé de lui. Sa première année a été difficile étant donné sa petite taille. À sa deuxième année, il était devenu plus gros et il a pris le hockey au sérieux. Il a commencé à jouer avec sa tête, et il s'entraînait beaucoup avec des poids et haltères. »

Garnet Exelby a profité de l'expérience de Jude Boulianne. Après une carrière de joueur dans plusieurs ligues seniors, l'entraîneur originaire de Willow Bunch en Saskatchewan, entreprend, en 1968, une formation en éducation physique à Bémidji, au Minnesota. À l'époque, cette communauté était réputée pour exceller dans ce domaine. En 1971, il entame une carrière de professeur d'éducation physique à Sainte-Anne, où il restera pendant 15 ans. C'est à ce moment qu'il fait ses premières armes comme entraîneur-chef de hockey.

« En 1972, relate Jude Boulianne, j'ai eu une offre pour jouer en Autriche au sein d'une équipe de première division, championne depuis neuf ans. Pendant cette année-là, j'ai joué un peu partout en Europe, c'était vraiment extraordinaire. »

À son retour, il a repris son chapeau d'entraîneur-chef au sein d'équipes de hockey de plusieurs niveaux allant de pee-wee à senior. Quelques secondes lui suffisent pour penser à ses meilleurs souvenirs. « En 25 ans de carrière, on vit tellement de beaux moments, lance-t-il. Le fait de constater le progrès des joueurs procure la plus grande joie. À 58 ans, j'éprouve beaucoup de plaisir à jouer en compagnie de quelques joueurs que j'ai entraînés autrefois et qui sont maintenant âgés dans la trentaine. »

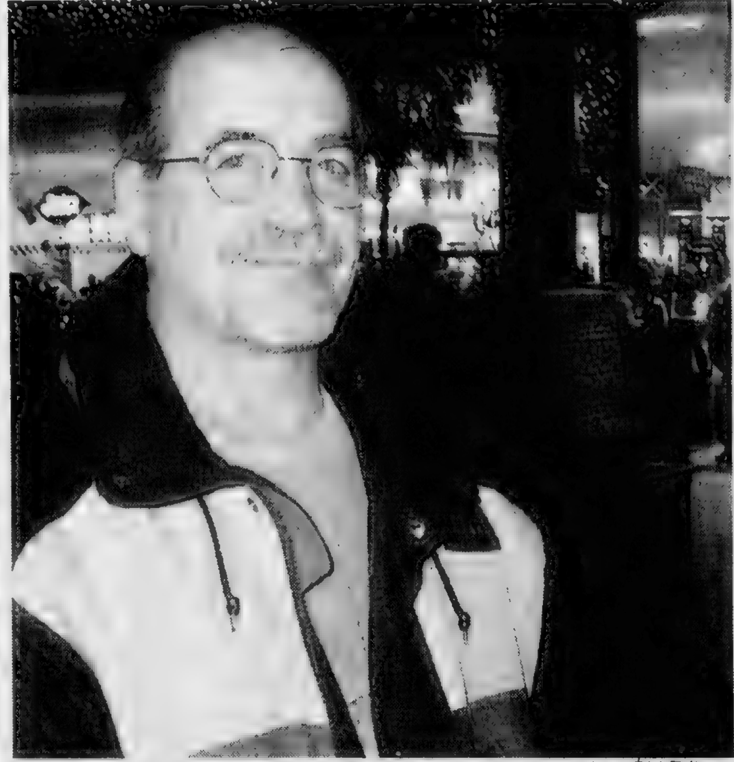


photo: Érick Théberge

En 25 ans de carrière d'entraîneur de hockey, Jude Boulianne en a vu de joueurs, dont Garnet Exelby, de Sainte-Anne, qui vient tout juste de tenter sa chance avec l'équipe nationale junior 2001.

L'un de ses bons souvenirs restera le jour où il a joué une partie hors-concours avec Guy Lafleur et Steve Schutt. « Mon entraîneur m'a demandé si je voulais jouer avec eux, se souvient-il. Je n'avais jamais joué à la position de centre, mais j'ai dit oui. À la mise au jeu, j'ai envoyé la rondelle à Steve Schutt qui l'a remise à Guy Lafleur. Évidemment, ce dernier a décoché un tir comme lui seul pouvait le faire et il a trouvé le fond du filet. »

Il demeure toutefois réaliste quand il regarde le hockey d'aujourd'hui. « Les joueurs et les entraîneurs sont meilleurs, estime-t-il. Il y a plus de niveaux de jeux. Mais la qualité du jeu n'est pas aussi bonne qu'auparavant. À l'époque où je jouais, le jeu était robuste, mais il n'était jamais question d'utiliser son bâton pour frapper l'adversaire. Ça bien changé depuis. Pourtant, le hockey est si beau lorsqu'il est bien joué !

« Dernièrement, j'ai assisté à un match opposant le Wild du Minnesota et les Black Hawks de Chicago, poursuit-il, et j'ai trouvé la partie ennuyeuse. J'ai assisté aussi à une partie entre les Maple Leafs (mon équipe favorite) et les Pingouins de Pittsburgh. Cette dernière me fait penser aux Canadiens de Montréal de la belle époque, où les joueurs talentueux pullulaient. Ça c'était du beau hockey. Aujourd'hui, de nombreux joueurs ne devraient pas être dans la ligue nationale, et la qualité du jeu en souffre beaucoup. »

Malgré l'état du hockey d'aujourd'hui, Jude Boulianne conserve la même passion qu'avant. Pendant toutes ces années, il a toutefois éprouvé la même difficulté. « À la fin d'un camp de sélection, explique-t-il, c'est très dur de dire à un joueur qu'il n'a pas été choisi pour jouer dans l'équipe. Quelques fois, on a raison, mais on peut aussi se tromper. Je pense que je ne m'habituerai jamais à cela. C'est très émotif, autant pour le joueur que pour l'entraîneur. »

Il donne certains conseils aux jeunes entraîneurs. « Un bon entraîneur doit être en mesure de travailler avec les autres, note-t-il. Il doit aussi faire preuve de psychologie. Un entraîneur, c'est un père et une mère en même temps ! »

Jude Boulianne se fait philosophe lorsqu'il compare le hockey à la vie quotidienne. « Le hockey est un sport qui prépare à la vie celui qui le pratique. Il faut mettre beaucoup d'efforts pour jouer et gagner en équipe au hockey; dans la vie, c'est pareil. »

Télé-horaire de la semaine du 25 au 31 décembre 2000



Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 00

6h30 Corinne & Colin (L)
Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h00 La Princesse Astronaute (L)
Tohu-Bohu (Ma et Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Art Atack (V)
7h30 Le Merveilleux Noël de Spot (L)
Matin express
8h00 Babar le film (L)
9h00 L'Histoire de Noël (L)
Les 3 Mousquetaires
10h00 La Messe de la nuit de Noël (L)
C'est simple comme bonjour!
11h30 Vite, c'est Noël (L)
Tam Tam
12h00 Le Midi
12h30 Cinéma:
➤ *Hollywood! Hollywood!* (L)
Tous en scène (Ma)
Gigi (Me)
Ziegfeld Girl (J)
Le Millardiaire (V)
15h00 Iris le gentil professeur
15h14 Petite étoile
15h30 La boîte à lunch
15h45 Rouli-roulotte
16h00 Animaniacs

Lundi

16h30 Super Mécanix
17h00 Un joyeux, joyeux Noël de Walt Disney World
18h00 Le Téléjournal
18h07 Vœux provinciaux
18h15 Romuald
18h30 Le Cirque de Moscou sur glace
➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **Maman, j'ai raté l'avion.** *É.-U. 1990. Comédie. Dans la surexcitation précédant le départ de la famille pour des vacances en France, des parents oublient leur plus jeune fils à la maison.*
21h00 Solstice 2000
22h00 Le Téléjournal
22h30 Cinéma: **Programme double.**
➤ **Noël blanc.** *É.U. 1954. Comédie musicale.*
➤ **Ma geisha.** *É.-U. 1961. Comédie sentimentale.*
2h25 Fin des émissions

Mardi

16h30 Micro soap
17h00 Tam Tam
17h30 Le Manoir enchanté
18h00 Ce soir
18h30 Le Cadeau de Jade
➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **Forrest Gump.** *É.-U. 1994. Comédie dramatique. Forrest Gump a grandi dans le sud des États-Unis. Simple d'esprit, il a pourtant connu une destinée singulière qui l'a mené aux premières loges de la période la plus tumultueuse de l'histoire américaine, des années 1950 aux années 1980.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h18 Découverte
0h20 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Débrouillards
17h00 Tam Tam
17h30 Le manoir enchanté
18h00 Manitoba ce soir
19h30 Les Aventures de Tintin
19h00 Le Monde magique des Léprechauns
21h00 Boîte à frissons ou la passion de l'accordéon
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Vues d'ici: **L'Enfant d'eau.** *Can. 1995. Drame psychologique.*
2h00 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Les Twist
17h00 Tam Tam
17h30 Le Manoir enchanté
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les Aventures de Tintin
19h00 Le Monde magique des Léprechauns
21h00 La Revue de l'année 2000
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **La Gloire de mon père.** *Fr. 1990. Chronique. Les aventures d'un jeune garçon qui passe ses vacances d'été en famille à la campagne.*
2h10 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Sciences point com
17h00 Tam Tam
17h30 Le Manoir enchanté
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les Aventures de Tintin
➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **Les 101 Damaltiens.** *É.-U. 1976. Comédie. Roger et Anita sont les heureux maîtres d'un couple de dalmatiens qui vient de produire une portée de 15 chiots. Cruella, la méchante patronne d'Anita, veut mettre la main sur les jeunes chiens pour les ajouter à ceux qu'elle a déjà subtilisés et dont elle compte faire un manteau de fourrure.*
21h00 La Revue de l'année 2000
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Le Château de ma mère.** *Fr. 1990. Comédie dramatique. Une famille en vacances à la campagne traverse à pied de nombreuses propriétés privées pour se rendre à sa maison sur une colline.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h00 Rolie, Polie, Olie
7h15 Teddy & Annie
7h30 Fennec
8h00 Mona le vampire
8h30 La Cour de récré
9h00 Hercule
9h30 Papyrus
10h00 Croyez-le ou non!
10h30 Histeria!
11h00 Animaniacs
11h30 Lassie
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Oz, un monde extraordinaire.** *G.-B. 1985. Conte fantastique. Après avoir été entraînée dans un voyage imaginaire au pays d'Oz, la petite Dorothy ne parvient plus à retrouver le sommeil. Sa tante la place dans une clinique de Kansas City, mais la petite fille s'enfuit. Elle tombe dans une rivière et est de nouveau emportée au pays d'Oz.*
15h00 L'Accent francophone
15h30 Le Monde selon Tippi
16h30 Chiens au travail
17h00 Le Téléjournal
17h30 24e Festival international du Cirque de Monte-Carlo
19h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal/Le Point
21h30 Les Nouvelles du sport
21h49 La Grande Aventure du ski
➤ 22h50 Comédie comédies: **Le Bonheur est dans le Pré.** *Fr. 1995. Comédie. Fatigué de sa vie auprès de sa femme snobinarde, un directeur d'usine se fait passer pour son sosie, un fermier disparu depuis 28 ans.*
1h10 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Jim Bouton
8h00 Kléo
8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
9h00 Timon et Pumbaa
9h30 Doug
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Médias
11h30 Point de presse
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 Entrée des artistes
14h30 Culture-choc
15h00 Histoire d'une orang-outang orpheline
16h00 Jamais sans mon livre
17h00 MC
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Les Beaux Dimanches: **Le Petit Prince**
20h30 Les Beaux Dimanches: **Riverdance**
21h40 Les Beaux Dimanches: **Le P'tit Varius**
22h00 Le Téléjournal/Le Point
22h30 Tam Tam
23h00 La Fureur du Jour de l'an
➤ 0h30 Ciné-club: **Diamants sur canapé.** *É.-U. 1961. Comédie. Un écrivain s'intéresse à une jeune voisine excentrique qui mène une vie peu avouable pour satisfaire son goût des diamants.*
2h10 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h00 Infopublicité
5h15 Évangélisation 2000
5h30 Quoi de neuf Bugs?
➤ 6h00 Ciné-congé:
Mac et moi (L)
Joyeux Noël (Ma)
Mam'zelle Cricri (Me)
Grandeur et descendance (J)
Matinée (V)
8h00 Deux Filles le matin
9h00 Les Saisons de Clodine
10h00 Maman Dion
➤ 10h30 Ciné-congé:
David Copperfield (L)
La Princesse Bouton d'or (Ma)
Edward aux mains d'argent (Me)
Coneheads (J)
Princesse Caraboo (V)
12h30 Boutique TVA
13h30 Les Feux de l'amour
14h30 Aimer
15h00 Quoi de neuf Bugs?
➤ 15h30 Cinéma des Fêtes Chevrolet:
Ali Baba (L)
Ali Baba et les pirates (Ma)
Il était une fois la forêt (Me)
Les Bisounours: une nouvelle génération (J)
Les calinours au pays des merveilles (V)

Lundi

17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Drôles de maisons
➤ 18h00 Cinéma des fêtes Chevrolet: **Capitaine Crochet.** *Am. 1991. Comédie fantaisiste. Devenue père de famille, Peter Pan doit délivrer ses enfants qui ont été kidnappés par le capitaine Crochet.*
21h00 Le TVA réseau et TVA sports
➤ 21h38 Ciné-lune: **Noël dans la montagne magique.** *Am. 1986. Comédie dramatique.*
23h38 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Drôles de maisons
➤ 18h00 Cinéma des Fêtes Chevrolet: **Un indien dans la ville.** *Fr. 1994. Comédie. Un boursier stressé doit s'occuper de son fils de dix ans, né dans la jungle amazonienne, qui débarque à Paris pour la première fois.*
21h00 Le TVA réseau et TVA sports
21h29 Le Journul de François Pérusse
➤ 21h38 Ciné-lune: **Armé et dangereux.** *Am. 1986. Comédie policière.*
23h38 **Infopublicité**
0h38 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Drôles de maisons
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 L'Émission des records Guinness
19h00 L'Odyssée
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Le TVA sports
22h00 Ciné-lune: **Mais qui est**
➤ **Harry Crumb?** *Am. 1989. Comédie policière.*
0h00 Infopublicité
1h00 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Drôles de maisons
18h00 Claire Lamarche
19h00 L'Odyssée
21h00 Le TVA réseau
➤ 21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Le TVA sports
22h00 Ciné-lune: **Volontaires.** *Am. 1985. Comédie.*
0h00 Infopublicité
1h00 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Drôles de maisons
➤ 18h00 Cinéma des Fêtes Chevrolet: **Denis la petite peste.** *Am. 1993. Comédie. Un vieux retraité est le souffre-douleur d'un gamin du voisinage qui accumule sans le vouloir catastrophe sur catastrophe.*
20h00 Musicographie: Nanette Workman
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Ces enfants d'ailleurs
22h30 Le TVA sports
➤ 22h00 Ciné-lune: **Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?** *Am. 1982. Comédie. Le premier vol commercial d'une navette spatiale vers la Lune est fertile en événements rocambolesques.*
0h00 Infopublicités
1h30 Fin des émissions

Samedi

5h30 Infopublicités
➤ 8h00 Ciné-congé: **Hockey-Star.** *Can. 1990. Drame sportif.*
9h00 Quoi de neuf Bugs ?
9h30 Bec et museau
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromages
11h00 I-D Maison
12h00 Via TVA
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
➤ 15h00 Cinéma des Fêtes Chevrolet: **Nous ne sommes pas des anges.** *Am. 1989. Comédie.*
17h00 Le TVA 18 heures
➤ 17h30 Cinéma des Fêtes Chevrolet: **Les Trouble-fête.** *All. 1994. Western. Un chasseur de primes en brouille avec sa famille est victime d'un stratagème mis au point par son frère pour le forcer à assister au réveillon de Noël.*
➤ 19h30 Cinéma des Fêtes Chevrolet: **Légendes d'automne.** *Am. 1994. Chronique. Au début du siècle dans le Montana, trois frères vivent tour à tour une aventure sentimentale avec la même jeune femme.*
22h30 Le TVA réseau
22h55 Le TVA sports
➤ 23h22 Ciné-lune: **L'Aigle de fer.** *Am. 1986. Film d'aventures*
1h22 Infopublicité
1h52 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Infopublicités
➤ 7h00 Ciné-congé: **Les nouvelles aventures de Fifi Brind'acier.** *Am. 1988. Comédie fantaisiste.*
➤ 9h00 Cinéma au lit: **Ce cher intrus.** *Am. 1991. Comédie sentimentale.*
11h30 Quoi de neuf Bugs ?
12h00 Évangélisation 2000
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
➤ 15h00 Cinéma des Fêtes Chevrolet: **L'Ensorcellement de Ben Wagner.** *Am. 1990. Comédie fantaisiste. Un gamin se lie d'amitié avec une fillette un peu étrange que les villageois prennent pour une sorcière.*
17h00 Le TVA 18 heures
17h30 Un monde de fous
➤ 18h00 Cinéma des Fêtes Chevrolet. **Le Magicien d'Oz.** *Am. 1939. Comédie musicale.*
20h00 Les Mordus
21h00 Le grand blond avec un show sournois
22h00 Le TVA réseau et TVA sports
➤ 22h36 Ciné-lune: **Piège de cristal.** *Am. 1988. Drame policier.*
1h36 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 31 décembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée au Centre de solitude Champboise, à Buckingham, par Robert Berger, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 45

5h00 TV5 Infos
5h03 Temps d'affaires (L)
Bibliotheca (Ma)
Télétourisme (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 100% question
9h50 TV5 infos
10h00 Mise au point (L)
Elles sont vraiment phénoménales (Ma)
Si j'ose écrire (Me)
Faxculture (J)
Nunavik 1/3 (V)
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Studio TV5 (L)
Proust, l'adoration perpétuelle (Ma)
Des racines et des ailes (Me)
L'alambic (J)
Vivement Dimanche (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
12h45 Gros plan sur... Olivier Martinez (L)
Télécinéma (J)
13h00 Découverte (V)
13h15 Coup de chapeau (L, Me, J)
13h30 Journal de France 2 (L, Ma, J, V)
Télétourisme (Me)
13h45 Championnat de France de Football : Marseille/Monaco (Me)
14h00 Journal suisse (L, Ma, J, V)
14h30 Journal belge (L, Ma, J, V)
X-mas in space (Me)
14h45 Championnat de France de Football : Marseille/Monaco (Me)
15h00 La chance aux chansons (L, Ma, J, V)
15h45 Coup de chapeau

Lundi

16h00 Fleurs et jardins
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h30 Au nom de la loi
21h30 Bibliotheca
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Le clandestin
0h45 Proust, l'adoration perpétuelle
2h03 Mise au point
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Mardi

16h00 Magellan
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Tout le monde en parle
21h00 Temps présent
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3.
23h00 TV5 le journal
23h15 Des racines et des ailes
1h00 Au nom de la loi
2h00 TV5 infos
2h03 Reflets sud
3h00 TV5 Le journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Mercredi

16h00 Télétourisme
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Nunavik 1/3
21h30 Panorama
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Championnat de France de Football : Marseille/Monaco
1h00 Temps présent
2h00 TV5 infos
2h03 Si j'ose écrire
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des ailes
4h30 100% question

Jeudi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 Julie Lescaut 04/13
21h30 Les arts et les autres
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Envoyé spécial
1h00 Nunavik 1/3
2h00 TV5 infos
2h03 Faxculture
3h00 TV5 le journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Vendredi

16h00 Méditerranéo
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h45 Festival International d'été de Québec 99 : Laurence Jalbert
21h30 Les Prix du Québec 1999
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Union libre
0h15 Julie Lescaut 04/13
2h00 TV5 infos
2h03 Outremers
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Samedi

5h00 TV5 infos
5h03 Les Prix du Québec 1999
5h30 Thé ou café
6h30 Bons baisers d'Amérique
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Funambule
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 Va savoir
10h00 TV5 infos
10h03 Génies en herbe
10h30 Fleurs et jardins
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Revue de presse canadienne
11h30 Les carnets du bourlingueur
12h00 Reflets sud
13h00 Méditerranéo
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal suisse
14h30 Journal belge
15h00 Outremers
16h00 Thalassa
17h00 Vins et fromages
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre des Amériques : Marie-Lise Pilote
19h30 Fous d'humour
21h30 Gros plan sur... Robert Lepage
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Élection de Miss Suisse 2000
0h45 Un amour impossible
2h15 Revue de presse canadienne
2h30 Les prix du Québec 1999
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Julie Lescaut 04/13

Dimanche

5h00 TV5 infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café
6h30 Tu vois ce que je veux dire
7h00 À bon entendeur
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Découverte
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 Portrait de Jean-François Malijean
10h03 Musiques au Coeur : la Périchole
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Dessine-moi un jouet
13h15 Coup de chapeau
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal Suisse
14h30 Allocution du Roi Albert de Belgique
14h40 Journal Belge
15h00 Lourdes, une histoire de femmes
16h00 Jour de Foot
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h15 Joyeux Noël Rachid
20h30 Merlusse
21h50 Allocution du Roi Albert de Belgique
22h05 Journal belge
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Dessine-moi un jouet
1h15 Festival International d'été de Québec 99 : Laurence Jalbert
2h15 Coup de chapeau
2h30 Télétourisme
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
18h30 Entrée des artistes (L)
Culture-choc (Ma)
Olympiquado (Me)
Partis pour la gloire (J)
Branché (V)
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mardi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Vendredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Partis pour la gloire
21h00 XXe siècle
22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Culture-choc

Samedi

4h30 Rivières
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Le monde ce matin
9h30 La douce folie de l'aventure
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Olympiquado
13h00 Enjeux
14h00 Trajectoires
14h30 Rivières
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien en Australie
17h30 Culture-choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Partis pour la gloire
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Culture-choc
21h30 Un Canadien en Australie
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Entrée des artistes
0h00 Le téléjournal
0h30 Branché
1h00 Enjeux
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 La douce folie de l'aventure
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Jardin d'aujourd'hui
9h00 Le monde ce matin
9h30 Enjeux
10h00 Griffe
10h30 Un Canadien en Australie
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Mémoires d'un pays
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Olympicado
17h30 Mémoires d'un pays
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien en Australie
19h00 Zone libre
20h00 Le journal RDI
20h30 Culture-choc
21h00 Jardin d'aujourd'hui
21h30 Second regard
22h00 Enjeux
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 Olympiquado
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Courants du Pacifique
3h30 Culture-choc
4h00 Le monde ce matin

Gens d'ici

Ré-immersion francophone

Claude HEPPELLE

Catari Macaulay Gauthier est, depuis la fin septembre, coordonnatrice de projets pour Rues principales. La jeune femme de 29 ans, qui a passé sa jeunesse entre Sainte-Agathe et Saint-Norbert, se dit bien heureuse de pouvoir utiliser son français plus régulièrement qu'avant. Elle apporte, par ailleurs, des expériences et des connaissances qui lui serviront d'atouts dans ses fonctions.

« Je suis la personne de soutien pour la Zone d'amélioration commérciale (ZAC) de Saint-Boniface, explique Catari Macaulay Gauthier. Principalement, je travaille à assurer le suivi des réunions et à mettre en place les projets mandatés par les sous-comités de promotion et de marketing, de développement économique ainsi que de l'embellissement des rues. De plus, je siège au comité de tourisme pour la région Riel. »

Depuis trois mois donc, la Franco-Manitobaine s'est adaptée à un nouvel environnement, environnement qui lui était toutefois familier au départ. « J'ai travaillé pendant six ans au Café-Jardin comme serveuse et assistante gérante, dit-elle. J'ai eu l'occasion de fréquenter plusieurs personnes et de mieux comprendre le va-et-vient de la communauté. Maintenant, même après avoir travaillé dans la communauté anglophone, ces connaissances me servent toujours dans mes fonctions de coordonnatrice. »



Catari Macaulay Gauthier.

Avant d'accepter ses nouvelles fonctions, Catari Macaulay Gauthier a travaillé pour son père comme technicienne de positionnement global par satellite où elle a beaucoup appris sur les systèmes informatiques. « Je me sers beaucoup de mes connaissances avec les ordinateurs à la ZAC, annonce-t-elle. Les employés communiquent souvent via le commerce électronique. Aussi, comme je connais le langage html, je pourrais leur aider avec la mise à jour de leur site Internet. »

Elle avance aussi qu'elle a hâte de se servir de sa langue maternelle avec le public, qui se fera plus présent à la suite du réaménagement de l'organisme au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface. « En ce moment, c'est seulement le directeur général d'Entreprises Saint-Boniface, Marc Lavoie, le coordonnateur du tourisme pour la région Riel, Roland Lavallée et moi », décrit-elle.

À court terme, la coordonnatrice de projets prévoit continuer son travail et d'aider à Roland Lavallée dans le domaine touristique. À long terme, elle espère pouvoir créer un lien solide entre le bureau touristique et la ZAC. « Je suis contente de mon travail, s'exclame-t-elle. Je pourrais faire cela encore bien longtemps. »

ROBIDOUX LUMBER

Service de qualité personnalisé

Les petites quincailleries semblent toujours avoir leur place dans notre société. La preuve ? La quincaillerie Robidoux Lumber à Saint-Pierre-Jolys, qui existe depuis belle lurette, a emménagé dernièrement dans de nouveaux locaux.

Sandra POIRIER

La quincaillerie Robidoux Lumber de Saint-Pierre-Jolys a fait peau neuve en emménageant dans de nouveaux locaux situés au 479, rue Turenne. Maintenant localisée sur le terrain de la cour à bois, la quincaillerie Robidoux a inauguré le 15 décembre son nouvel emplacement, qui se trouve à être le site initial de l'entreprise.

En effet, c'est la troisième fois en près de 30 ans que déménage la quincaillerie. Cette fois-ci, le déménagement a eu lieu pour céder la place à un centre d'éducation pour les adultes. »

Selon les propriétaires Joseph et Marcelle Robidoux, le nouvel emplacement, aussi grand que le second, offre la possibilité de présenter les matériaux et les produits de façon plus organisée. Bois, outils, peintures, fenêtres, accessoires de chauffage et d'électricité sont rapatriés selon un ordre logique.

Aimant travailler avec les gens depuis qu'il est tout jeune, Joseph Robidoux a fait l'acquisition de la quincaillerie en 1972. En affaires depuis presque 30 ans, il dit toujours posséder un emploi intéressant et plaisant bien qu'exigeant. « Il faut se tenir au courant de toutes les nouveautés tant au niveau des produits que des matériaux, mentionne Joseph Robidoux. Il faut aussi prendre connaissance chaque année des mises à jour de la soit disant « Bible » de la construction parce que les petits contracteurs ne sont pas nécessairement au courant des changements.

« Chaque client a un besoin différent, poursuit-il. Certains veulent construire une étable, un autre a un problème de plomberie ou d'électricité, etc. Ce que j'aime dans mon métier, c'est que j'aide toujours quelqu'un. Je résous des problèmes et j'aide à la prise de certaines décisions. »

De plus, son expérience de travail antérieure, il a œuvré pendant 16 ans dans le domaine de la construction, lui sert presque chaque jour. « Il y a plusieurs manières de bâtir, affirme-t-il. Mais lorsque je conçois des devis, je les fais à la main et je m'arrange pour qu'ils soient les plus économiques possibles pour éviter le gaspillage. De leur côté, les quincailleries à grande superficie font tout à partir d'ordinateurs. Généralement, ces logiciels font des évaluations plutôt arrondies. Souvent il y a beaucoup de gaspillage, ce que j'évite car les projets de construction sont souvent dispendieux et, sont encore plus dispendieux quand il y a des surplus de matériaux inutilisables. » En plus de créer des devis personnalisés, les Robidoux favorisent un service rapide et de qualité.

« Aujourd'hui, plusieurs personnes veulent faire les réparations ou les rénovations elles-mêmes si l'on compare à il y a 30 ans, constate Joseph Robidoux. Ainsi, les gens recherchent des matériaux préfinis et des finitions qui sont sans maintien. Il y a 30 ans, il fallait peinturer à tous les quatre ou cinq ans. »

En plus de Joseph et Marcelle Robidoux, la quincaillerie Robidoux Lumber compte présentement trois employés, Émile Curé, Margaret Friesen et Norbert Gagné.



photo: Sandra Poirier

Les propriétaires de la quincaillerie Robidoux Lumber, Joseph et Marcelle Robidoux, accueillent leur clientèle avec le sourire aux lèvres depuis près de 30 ans.

LAURIER

La communauté se branche

La communauté de Laurier a, depuis près de deux mois déjà, son site Internet.

On y trouve ainsi une présentation générale, des renseignements historiques, quelques photos et des liens vers d'autres sites utiles, comme celui de l'école Jours de plaine.

Directrice de cette école, Jocelyne Leblanc a conçu le site Internet. « Il y a eu beaucoup d'entraide entre l'école et le comité culturel de Laurier, dit-elle. Suite à un sondage favorable à la mise sur pied d'un site Internet, le comité culturel a cherché quelqu'un pour le créer et le mettre en ligne sur l'inforoute. L'expérience que j'ai acquise à faire celui de l'école Jours de plaine m'a donné une bonne idée du genre de site que l'on pourrait faire. Le comité s'est chargé du contenu du site et je me suis occupé de l'aspect technique. Les étudiants m'ont aidé en me fournissant leurs avis à travers les étapes de création.

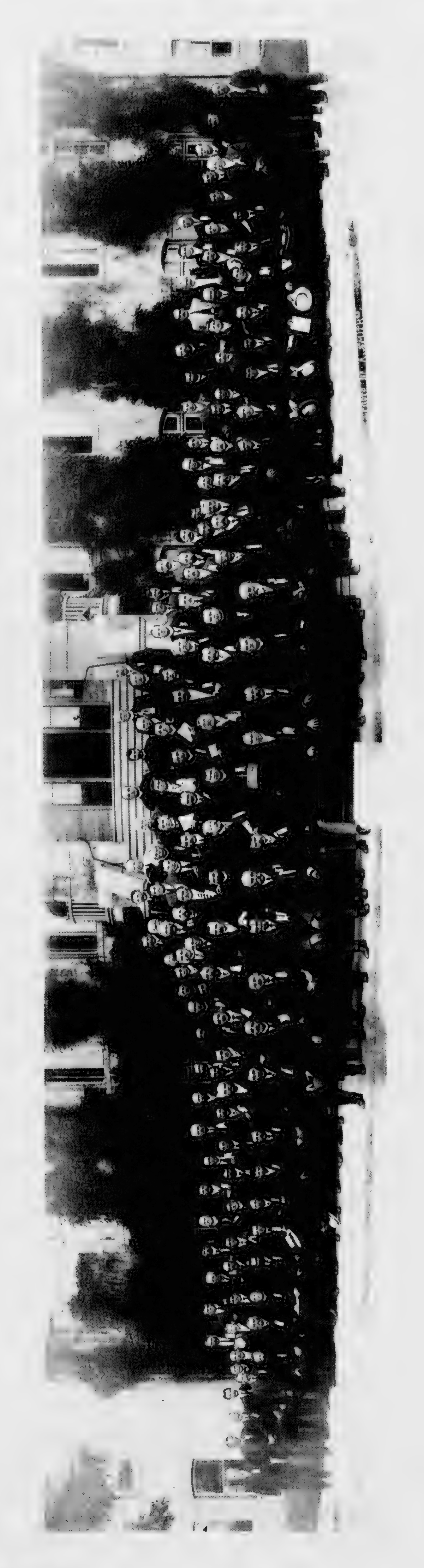
« En ce qui concerne l'espace sur la toile, poursuit-elle, il nous en restait suffisamment, soit environ cinq megs, pour loger le site de Laurier. »

Jocelyne Leblanc signale que le site peut être utile autant pour les nouveaux arrivants de la communauté que pour le public désireux d'en savoir plus sur la vie francophone de la région.

Le public peut consulter le site de Laurier à l'adresse suivante : www3.mb.sympatico.ca/~efdlmn

É.T.

AVIS DE RECHERCHE



Le portrait du dévouement

Henri Desharnais du Musée de Saint-Pierre-Jolys espère pouvoir identifier les 135 personnes qui ont été pris en photo lors du premier congrès de l'AECFM en 1916.

Daniel BAHUAUD

« Je ne peux m'empêcher d'admirer les Franco-Manitobains qui ont œuvré au sein de l'Association de l'éducation des Canadiens-Français du Manitoba (AECFM), lance Henri Desharnais. Sans leur dévouement et leur travail sans relâche, que serions-nous aujourd'hui ? Des assimilés, peut-être ? »

Ancien membre de l'exécutif et aujourd'hui bénévole au Musée de Saint-Pierre-Jolys, Henri Desharnais est un passionné de l'histoire franco-manitobaine. Alors, quand le Musée a reçu en 1997 une photo d'un groupe d'hommes réunis devant l'ancien Collège de Saint-Boniface (voir photo p. 18), il est demeuré intrigué. « C'était un don de Claudette Baril et de son frère Richard Nolette, explique le natif de Saint-Pierre-Jolys. Claudette Baril m'a expliqué qu'il s'agissait d'une réunion de l'AECFM et que son grand-père, Cyrille Nolette de Sainte-Agathe, était dans la photo. Pour ma part, je ne pouvais identifier que quelques personnes, comme Mgr Arthur Béliveau. Mais le nombre de personnes portait à croire qu'il s'agissait d'un rassemblement assez important. Ce n'est que cet été qu'on s'est rendu compte qu'il s'agissait de la photo du congrès initial tenu en juillet 1916 qui marque la fondation de l'AECFM. »

Henri Desharnais a vite compris l'importance de la photo pour la communauté franco-manitobaine. Ancêtre de la Société-franco-manitobaine et de la Division scolaire franco-manitobaine, l'AECFM a été fondée en 1916 pour veiller à l'enseignement du français dans les écoles dans nos communautés malgré la loi promulguée cette même année par le gouvernement Greenway qui rendait illégal l'enseignement du français. « C'était une injustice flagrante, puisque environ 40 % des Manitobains étaient francophones à l'époque, rappelle Henri Desharnais. Pour assurer la survie de notre langue, l'AECFM s'occupait d'obtenir et de distribuer des manuels scolaires nécessaires pour l'enseignement en français. Elle organisait aussi les fameux examens de français dont se rappelleront plusieurs et dont les résultats étaient publiés dans *La Liberté et le Patriote*. Ce sont les ancêtres des examens conçus par le Bureau d'éducation française. »

Comprenant qu'il s'agissait d'une photo historique, Henri Desharnais a réussi à identifier plusieurs des 135 personnages sur la photo, en la faisant circuler parmi une dizaine de francophones mordus de l'histoire. Jusqu'à présent, ils ont réussi à donner des noms à 36 d'entre eux, et ce parfois bien tentativement. « Un ancien numéro de *La Liberté et le Patriote* de 1916 nous a aidé, précise Henri Desharnais, puisqu'il présente une liste de l'exécutif de l'AECFM. On s'aperçoit qu'il s'agit de l'élite de la communauté d'alors. Le juge James Prendergast était président et le juge L.A. Prud'homme était son vice-président. On y trouve aussi d'autres chefs de la francophonie manitobaine, comme Joseph Royal, J.A. Marion, et Henri Lacerte. L'AECFM avait aussi des représentants dans plus de 22 communautés en région. Quand je pense aux convictions qui ont poussé les représentants à se déplacer sur des chemins de terre d'endroit parfois très éloignés comme Saint-Rose-du-Lac, je n'en reviens pas. À cette époque, peu de gens avaient des voitures et faire le trajet de La Broquerie à Saint-Boniface par exemple était toute une aventure. »

C'est maintenant aux lecteurs de *La Liberté* de continuer le récit de cette aventure franco-manitobaine. Examinez bien la photo de groupe qui accompagne cet article. Si, par hasard, un des personnages vous semble familier ou que vous reconnaissez un grand-père ou un arrière grand-père, veuillez contacter Henri Desharnais au 254-5691 à Winnipeg. La photo originale est exposée au Musée de Saint-Pierre-Jolys. Une copie de la photo sera également en montre au Centre du Patrimoine à Saint-Boniface.

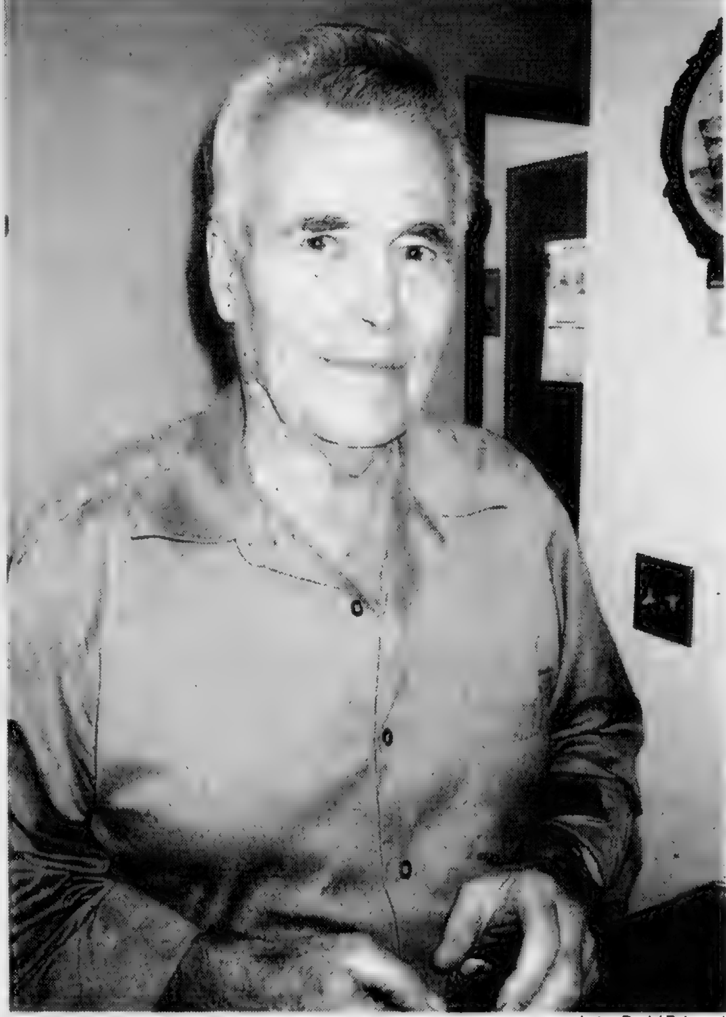


photo: Daniel Bahuaud

Henri Desharnais : « Pour assurer la survie de notre langue, l'AECFM s'occupait d'obtenir et de distribuer des manuels scolaires nécessaires pour l'enseignement en français. »

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

cherche à combler ce poste **temporaire à temps plein :**

École Crane
Centre d'immersion française M-4

• Enseignant(e) en maternelle
L'entrée en fonction se fera le 5 février 2001 jusqu'au 29 juin 2001

Veuillez adresser votre demande et soumettre votre curriculum vitae complet en y indiquant les noms de trois personnes pour fin de référence **d'ici le vendredi 5 janvier 2001** à :

M. Jean A. Beaumont
Directeur général
Division scolaire
de Fort Garry n° 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur : (204) 488-2095



Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues

contactez-nous
237-4823
ou
1-800-523-3355

Les Sœurs Grises du Manitoba Inc.

Poste : Infirmier(ière) auxiliaire

Description de tâches :

Veillez aux besoins et au confort des religieuses malades en dispensant, selon les directives reçues et les limites du permis détenu, des soins professionnels et non-professionnels.

Compétences requises :

- pouvoir communiquer avec les religieuses et le personnel;
- facilité à communiquer couramment en français et en anglais serait préférable;
- facilité à lire et écrire en français et en anglais serait préférable
- posséder une dextérité et une coordination manuelle;
- être en bonne santé et pouvoir exécuter des travaux qui exigent une robustesse moyenne;
- détenir un permis valide et en vigueur d'infirmière auxiliaire.

Date d'embauche : aussitôt que possible.

Heures de travail :

Poste permanent en soirée de 0,4 PTE (ceci comprend le travail à chaque deuxième fin de semaine). Doit être disponible pour du travail supplémentaire et du remplacement pendant la période de vacances.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Monsieur Aurèle Foidart
Sœurs Grises du Manitoba Inc.
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0L7

Télécopieur : (204) 235-6419



OFFRE D'EMPLOI

Été 2001

La *Fédération de la jeunesse canadienne-française* (FJCF) est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse francophone. Elle coordonne plusieurs projets tels que les Jeux de la francophonie canadienne, le Réseau international de la jeunesse et le Parlement jeunesse pancanadien.

La FJCF est à la recherche de personnes dynamiques pour la livraison du programme Jeunesse Canada au travail à l'été 2001. Les personnes choisies participeront à la mise en œuvre de projets et travailleront sous la responsabilité de la direction générale. Voici la liste des postes disponibles :

• Coordonnateur adjoint • 2 postes (23 semaines)
• Agent de liaison • 3 postes (17 semaines)
• Adjointe administrative • 1 poste (16 semaines)

Le lieu de travail est à Ottawa. Les frais de déplacement pour les candidats choisis venant de l'extérieur de la région de la capitale nationale seront défrayés par le programme ainsi qu'une prime de 50 $ par semaine pour l'hébergement.

Date limite : le 5 janvier 2001. Les entrevues se feront la semaine du 8 janvier 2001. Il y aura une session de formation pour les candidats du 8 au 11 février 2001.

Personne contacte :

Chantal Berard, directrice générale
450, rue Rideau, bureau 301
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Courriel : Chantal@fjcj.ca
Téléphone : (613) 562-4624
Télécopieur : (613) 562-3995

South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

INFIRMIER(IÈRE) AUTORISÉ(E)
Poste à temps plein

Centre médico-social
DeSalabbery District Health Centre
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé incorporé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 53 000 résidants, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

Le Centre médico-social DeSalaberry District Health Centre (Saint-Pierre) est un établissement de soins aigus offrant des services de médecine et d'urgence. Il s'agit d'un poste à temps plein (1,0) qui relèvera directement de la directrice de l'établissement et sera responsable de la prestation directe de soins infirmiers à un patient, ou à un groupe de patients, en tant que chef d'une équipe de soins infirmiers. Le poste comprend des quarts de nuit de huit (8) heures.

Qualifications requises :

- membre en règle de la MARN;
- bilingue (français et anglais);
- expérience dans le domaine des soins aigus;
- attestation de compétence en soins immédiats et en réanimation cardio-respiratoire.

Une vérification du casier judiciaire sera effectuée à l'égard de la personne choisie

Les personnes souhaitant poser leur candidature sont priées d'envoyer leur offre de services par écrit au plus tard **le 29 décembre 2000**, à :

Madame Cheryl LeBleu
Coordonnatrice des ressources humaines
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Télécopieur : 1 (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

Senior SERVICES pour aîné(e)s
et
Le Village de Saint-Pierre-Jolys

Offre d'emploi à temps partiel

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES
(poste à demi-temps)

Description du poste :

La personne qui occupe ce poste veille à ce que les aînés de Saint-Pierre-Jolys et toute personne en perte d'autonomie aient accès à des services de soutien qui leur permettent de rester aussi autonomes que possible.

Exigences :

- posséder un diplôme de fin d'études secondaires;
- avoir de l'expérience en gestion;
- pouvoir établir et maintenir de bonnes relations de travail avec les aînés, les collègues, les bénévoles et le pbulic en général;
- posséder des qualités de chef et une bonne aptitude à la communication;
- posséder une bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrit et oral);
- la personne devra être disposée à suivre un cours de formation offert aux bénévoles;
- elle devra détenir un permis de conduire et être disposée à utiliser son propre véhicule.

Faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 8 janvier 2001** au :

Comité du personnel
Senior SERVICES pour aîné(e)s
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour
un adjoint administratif ou une adjointe administrative à la direction de l'École technique et professionnelle
(poste de remplacement – 1 an)

Responsabilités générales :

- gérer les dossiers de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et rapports de statistiques
- rédiger et saisir des textes par ordinateur;
- préparation et suivis de rencontres;
- répondre aux demandes de renseignements du public et de la clientèle étudiante au téléphone et en personne;
- maintenir des liens de communication efficace avec la clientèle, le corps professoral, la direction et les diverses unités du CUSB;
- tenir à jour des banques d'information;
- exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications et habiletés recherchées :

- être titulaire d'un diplôme en gestion de bureau ou posséder une formation ou une expérience équivalente;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- excellente connaissance des applications Microsoft Office 97 et 2000;
- excellent sens de l'organisation;
- esprit d'initiative;
- entregent et esprit d'équipe;
- habileté à traiter avec un public varié;
- capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

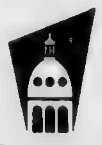
Rémunération : classification et salaire selon la convention collective

Entrée en fonction : le 12 février 2001

Terme de remplacement : du 12 février 2001 au 8 mars 2002

Les personnes intéressées sont priés de soumettre leur curriculum vitae **avant le 5 janvier 2001**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e **professeur.e bilingue** (français/anglais) pour :

un poste permanent (1,0) en **Sciences de la nature** et en **Mathématiques** au secondaire. Ce poste débutera le 1er février de l'an 2001.

Le(la) professeur.e doit avoir une bonne connaissance de la philosophie de l'immersion et une formation en Sciences de la nature et en Mathématiques au secondaire. La personne doit inclure une photocopie de son relevé de notes universitaire.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec :

Immersion
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur :
(204) 896-0409
courriel : jobs@co.assd3.org

Nous apprécions votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e **professeur.e bilingue** (français/anglais) pour combler le poste suivant dans une école doubles voies :

• une classe combinée (2e et 3e années)

Ce poste à temps plein est disponible du 8 janvier au 26 janviers 2001 ou jusqu'à ce que la titulaire du poste reprenne ses fonctions.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y compris le nom de trois références, et une copie de relevé de notes à :

Immersion
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur :
(204) 896-0409
courriel : jobs@co.assd3.org

Nous apprécions votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

SPÉCIALISTE DE LA RÉCEPTION DES DEMANDES - HS4

Poste bilingue à durée déterminée. Services à la famille et Logement Manitoba, Opérations régionales, Winnipeg (Manitoba). N° de l'annonce : 4010. Échelle de salaire : de 35 992 à 49 950 $. Date de clôture : le 5 janvier 2001.

Qualités requises : La personne choisie sera titulaire d'un baccalauréat en service social et possédera deux ans d'expérience dans un domaine connexe. D'autres combinaisons acceptables d'études et d'expérience de travail pourraient êtres prises en considération pour combler le poste à un niveau inférieur. La personne choisie doit connaître le français et l'anglais. Une expérience de travail en tant que membre d'un équipe multidisciplinaire constituerait un atout. Un permis de conduire valide est exigé. La personne choisie sera soumise à une vérification de casier judiciaire, du registre concernant les mauvais traitement et du relevé des contacts antérieurs.

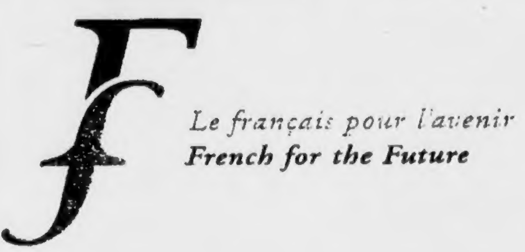
Fonctions : La personne choisie offrira, en français, des services relatifs à la réception des demandes et à la gestion des cas administrés dans le cadre du Programme de vie en société pour les adultes du ministère des Services à la famille et du Logement. La réception des demandes inclut les responsabilités suivantes : décisions concernant l'admissibilité aux services, évaluations et renvois vers des services compétents. Au nombre des responsabilités inhérentes à la gestion de cas se trouve la coordination des services communautaires et des programmes destinés aux adultes. La personne choisie devra enquêter sur les cas de mauvais traitement et de négligence, préparer des plans individuels et mener des examens, et offrir à des personnes seules et à des familles des conseils et de la formation se rapportant à la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale.*

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Services à la famille et Logement Manitoba
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : (204) 945-0601

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Coordonnateur(trice) de recherche

Le programme *Le français pour l'avenir* présentera une conférence à Saint-Boniface, le 5 avril 2001. La conférence réunira des étudiants du programme d'immersion ainsi que des étudiants francophones de la Division scolaire franco-manitobaine et portera sur l'importance de la langue française et du bilinguisme dans notre société.

Le comité organisateur est à la recherche d'un coordonnateur(trice) pour assurer la planification et l'organisation de la conférence. La personne ou l'agence choisie demeurera dans la région immédiate de Winnipeg et travaillera avec le comité organisateur local et aussi avec le bureau national pour ce qui a trait aux questions financières. *Il est important de noter que la personne ou l'agence choisie devra travailler soit de chez elle ou dans des bureaux qu'elle fournira.*

Ce poste requiert des aptitudes supérieurs pour la communication orale et écrite, en français et en anglais. De l'expérience dans le milieu de la jeunesse et dans la planification de conférences ou d'événements semblables sera considéré comme un atout.

Durée du contrat : mi-janvier 2001 au 30 avril 2001.

Salaire : entre 12 000 $ à 15 000 $

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 4 janvier 2001**, à l'adresse suivante :

Rosemary Friesen
Directrice générale Canadian Parents for French
255, rue Taché, 3e étage
Winnipeg (Manitoba) R2H 1Z8
Téléphone : (204) 222-6537
Télécopieur : (204) 222-8180
Courriel : rfriesen@cpfmb.com

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)
Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'info envoyez une enveloppe pré-adressée à : O.P.T.D. 6-2400, Ouest rue Dundas, bureau 541. Réf. : 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
189-

RECHERCHE

RECHERCHE GARDIENNE francophone dans le sud-est de Winnipeg pour bébé de 9 mois à compter de la fin janvier, du lundi au vendredi à demi-temps. Appelez au 231-1894.
207-

RECHERCHE POUR JANVIER grande maison à Saint-Boniface (minimum 4 chambres et 2 salles de bain). Appelez le (306) 665-1474.
209-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, 485, rue Ritchot, duplex de 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse et lave-vaiselle, solarium, un stationnement, pas d'animaux, non-fumeur. 700 $/mois + services. Disponible le 1er janvier. 253-5259.
198-

MAISON À LOUER: Rue La Vérendrye à Saint-Boniface en face de l'école Taché. 2 étages plus sous-sol, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, entièrement rénové il y a deux ans, laveuse et sécheuse. Pas d'animaux, 700 $/mois + services. Libre en janvier 2001. Tél.: 1 (204) 248-2150 avant 19 h ou 1 (204) 248-2081 après 18 h.
204-

MAISON À LOUER • SAINT-BONIFAFE NORD: 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, garage. 650 $ par mois plus électricité (gas et eau compris). Composez le 1 (204) 422-5610 après 18 h.
206-

Nécrologie

Thérèse Roy (née Dupuis)

Après l'épreuve de la maladie et de la souffrance, Thérèse a remis son âme au Seigneur paisiblement entourée de son époux et de ses enfants le 18 décembre 2000. Thérèse est née le 16 août 1926 à Saint-Jean-Baptiste.

Elle laisse dans le deuil son époux, Charles-Emile Roy et ses sept enfants : Gilles (Desneiges), René (Shirley), Marie (Léon), Georges (Ginette), Denise (Gary), Réjean (Louise) et Lise; 12 petits-enfants : Manie, Marc, Charles, Gaetan, Miguel, Nadine, Sylvie, Mélanie, Christian, Rikki, Joëlle, Serge et un arrière-petit-enfants, Martin. Elle laisse aussi dans le deuil une sœur et sept frères.

Elle fut précédée par ses parents et un frère.

Les prières auront lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, le vendredi 22 décembre 2000 à 19 h. La messe des funérailles sera célébrée le samedi 23 décembre 2000 à 14 h en l'Église Saint-Eugène, 1007, chemin St-Mary's. La messe sera célébrée par M. l'abbé Marcel Toupin. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au Cimetière de Saint-Vital.

Au lieu de fleurs, un don envers l'éducation pour la prêtrise de Gabriel Levesque serait apprécié. Faire votre don au nom de la Paroisse Saint-Eugène - éducation de Gabriel Levesque.

La direction des funérailles de Madame Thérèse Roy a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Remerciements

Diane et Lionel Aminot désirent remercier toutes les personnes pour leur dons en argent, les viandes, pâtisseries, mots d'encouragement, etc. et spécialement pour votre support après notre incendie.

Toutes vos délicatesses sont énormément appréciées.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FRANK SHERWOOD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg, Manitoba, R3C 3T1, le ou avant le 31e jour de janvier 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de décembre 2000.

Michel L. J. Chartier
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo: 22,47 $

Avec photo: 37,45 $

Chronique RELIGIEUSE

Il naît le Divin Enfant

MICHÈLE SALA PASTORA
Laïque

Tout récemment, alors que je feuilletais la revue *Fêtes et saisons*, mes yeux ont tombé sur un article signé par un des instigateurs des sessions bibliques MessAJE au Manitoba, un prêtre français du nom de Maurice Pritzy. Au bas de l'article, Maurice indiquait une adresse courriel. Le lendemain, je lui envoyais une missive par courriel à laquelle il répondait peu de temps après. Je m'émerveille devant cette technologie qui fait en sorte que je peux communiquer du confort de mon chez moi, avec un humain qui se trouve sur un autre continent ! On parle de la globalisation, d'un monde éclaté. Il ne semble plus avoir de distance, ce qui fait drôlement basculer tout notre concept du *voisin* versus l'*étranger*.

Quand j'étais petite fille, nous habitions dans un quartier où vivaient plusieurs immigrants de l'Europe. Ma mère est devenue veuve à l'âge de 36 ans avec cinq enfants à sa charge. Mon frère aîné n'avait que sept ans, tandis que la plus jeune devait fêter ses deux ans quelques jours après le décès de papa. Le voisin à notre gauche avait été jardinier dans son propre pays, le Portugal. Sans que ma mère ait à dire un mot, notre haie de caraganas se faisait miraculeusement taillée tout au long de l'été. Une autre voisine d'en face, une Allemande, venait chercher quelques paniers de vêtements sales quelle nous rapportait lavés et repassés ! Ces *étrangers* étaient nos *bons Samaritains*.

Lorsqu'on propose le parrainage de réfugiés aux gens de chez nous, quelques-uns rétorquent qu'il vaudrait mieux que l'on commence par s'occuper *des nôtres*. S'agit-il de ceux qui parlent la même langue que nous, qui sont de la même foi, ou qui s'adonnent à se trouver dans notre propre ville, province ou pays ?

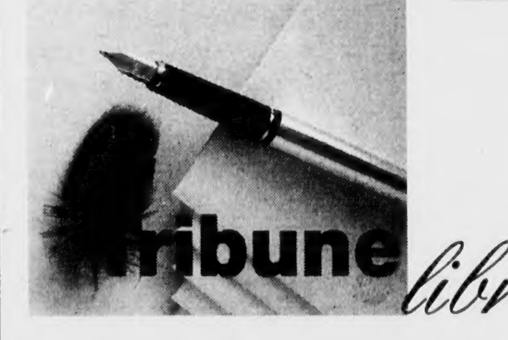
Lors d'un récent séjour à Montréal, je participais à de la formation dans le domaine du parrainage de réfugiés dans un grand hôtel de la rue Sainte Catherine. Dans un atelier auquel j'ai participé, deux représentantes de la Croix Rouge Internationale et du Haut Commissariat pour les réfugiés décrivaient les situations déplorables que vivent des réfugiés ou des personnes *déplacées* dans différents pays qu'elles avaient visités, tout comme on parle d'événements qui se passent à Lorette ou à Saint-Jean-Baptiste.

Lors du même séjour, j'ai été très étonnée de voir à l'extérieur des murs de l'hôtel, le nombre de jeunes adultes qui mendient dans la rue. J'ai également vu un homme (à peine distinguable sous un amas de journaux et de vieilles couvertures) installé contre un grand édifice du centre ville pour y passer la nuit (fin novembre/début décembre). Le nombre phénoménal de paniers de Noël que préparent les paroisses de chez nous cette année est inquiétant. Je ne nie pas qu'il y a dans notre *voisinage immédiat* des gens qui vivent des situations de *Tiers-Monde*. On se doit de s'occuper des besoins immédiats de ces gens, mais est-ce qu'on peut pour autant se fermer les yeux devant les situations atroces que vivent nos *voisins* de Sierra Leone, du Rwanda, de Colombie, etc.? Vous me direz que les ressources humaines et financières sont limitées. En guise de réponse, je vous parlerais de ce petit bout de femme d'un petit village du Nicaragua qui était disparue quelques instants après avoir accueilli deux *étrangères* dans son humble demeure. Ce n'est qu'après que j'ai appris qu'elle était allée chez une voisine emprunter juste assez de café pour ses deux visiteuses.

Si j'ose dire qu'*il naît le Divin Enfant* à la fin de l'an 2000, c'est que je continue à voir autour de moi, des gens qui posent des gestes concrets parce qu'en voyant d'autres humains dans le besoin, ils ne peuvent rester indifférents. Il y a ce petit groupe de paroissiens qui œuvrent tout au long de l'année pour améliorer la condition de vie des locataires de certains immeubles sur une rue donnée. Il y a l'ami qui doit déneiger sa voiture et dégivrer ses vitres d'auto parce que son garage est rempli de meubles pour les réfugiés que sa paroisse attend. Il y a quelques personnes qui aident un tel ou une telle à se dénicher un emploi.

Si vous avez la chance de participer à la messe de minuit cette année, vous entendrez ce très beau verset du psaume 95 : *Les arbres des forêts dansent de joie* devant la face du Seigneur, car il vient pour gouverner le monde avec justice.

Que chaque souhait qu'on offrira aux *proches* cette année nous donne davantage le goût de faire advenir Son royaume sur terre !



Les SNJM ont 25 ans en Haïti

par Corinne Chartier

Le 17 novembre 1985, dix sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie (SNJM) se réunissent avec sœur Frances Gallagher, à la Villa Manrèse à Port-au-Prince, pour fêter 10 ans de présence en Haïti. En cette année de Jubilé, puisque sœur Lise Brosseau et sœur Pauline Saurette sont en année sabbatique, nous serions trois pour remémorer le 10e anniversaire et rendre grâces pour notre 25e. Ainsi, nous avons choisi de célébrer, chacune dans notre cœur, ce quart de siècle de persévérance au sein d'un peuple qui en est à bout de ses forces physiques et économiques, mais qui a toujours une surprenante réserve d'espoir, de joie et d'endurance. Dans nos milieux respectifs, avec nos collaborateurs(trices) et amis(es), une Eucharistie sera célébrée avant la fin de l'an de grâce 2000. Eucharistie où nous demanderons au Seigneur de continuer avec nous ce pèlerinage d'accompagnement de la vie, là où elle est menacée, en péril, voire même anéantie. Notre prière ira rejoindre vous toutes, anciennes missionnaires en Haïti. Vous tous(tes) coopérant(e)s et partenaires dans la mission, et bien sûr, les bienfaiteurs et bienfaitrices qui avez soutenu nos projets en terre haïtienne tout au long de ces 25 ans.

Quels seront nos motifs d'actions de grâce ? Des choses toutes simples telles que : l'accueil chaleureux du peuple, son sourire et sa joie de vivre, sa capacité de relativiser le temps et les événements fâcheux, sa résistance face à des épreuves souvent apparemment insurmontables. Nous rendrons grâces au Seigneur car dans sa bonté il a bien voulu nous appeler à quitter nos terrains connus pour nous envoyer planter notre tente là où son Esprit avait déjà sa demeure. Et...malgré le nombre restreint d'ouvrières des SNJM, nous Lui dirons que nous voulons poursuivre notre mission si telle est sa volonté. Nous voulons maintenir la flamme allumée par nos devancières : nous le pourrons parce qu'il y a près de 2 000 sœurs des SNJM derrière nous.

Il convient ici de dire merci à sœur Marie-Claire Vachon qui, dans son ardeur apostolique, a été l'instigatrice de ce beau projet. Merci aussi à sœur Denise Brouard et à sœur Monique Pagé qui ont été les pionnières, les premières à mettre la main à la pâte, à défricher un terrain où a pu fleurir le charisme de mère Marie-Rose. Elle a toujours bien gardé ses filles, elle continuera à le faire.

Y en a-t-il parmi vous qui désireraient s'embarquer ?

JURICOURRIEL

Prévenu, inculpé, accusé : pour ne plus y perdre son latin

En droit canadien, les termes **prévenu**, **inculpé** et **accusé** semblent être utilisés comme des synonymes qui rendent tous la notion visée par le terme anglais *accused*.

Dans le *Code criminel*, les termes **accusé** et **prévenu** sont souvent employés de façon interchangeable. Le législateur réussit même, en deux paragraphes de l'article 486, à se servir de **prévenu**, **inculpé** et **accusé** pour désigner la même notion. Par contre, il y utilise très rarement le substantif **inculpé** [p. ex. : par. 486(2)]. On trouve cependant ce terme à l'alinéa 11a) de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui dispose : « Tout inculpé (*Any person charged with an offence*) a le droit d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise qu'on lui reproche «.

Selon le *Juridictionnaire*, il conviendrait de mettre de l'ordre dans la terminologie du *Code criminel*. On pourrait résumer comme suit le nouvel usage proposé au sujet des infractions faisant l'objet de **poursuites par voie de mise en accusation** :

- Le terme **inculpé** (qui s'entendait à l'origine d'une personne considérée comme coupable d'une faute) aurait une vocation générique et s'emploierait pour désigner toute personne à qui une telle infraction est imputée.

- On établirait par ailleurs une distinction entre **prévenu** et **accusé**. La personne poursuivie par voie de mise en accusation s'appellerait **prévenu** au cours des étapes préalables au procès (p. ex. : l'enquête préliminaire) et deviendrait l'**accusé** à partir du moment où un **acte d'accusation** (*indictment*) serait présenté contre elle, le cas échéant. Cet emploi permettrait d'établir un lien logique entre **acte d'accusation** et **accusé**.

En outre, dans le *Code criminel*, la personne poursuivie par voie de **procédure sommaire** est appelée euphémiquement **défendeur** ou **défenderesse** (*defendant*). En pratique, cependant, le législateur et les avocats utilisent aussi **accusé** et **prévenu** quant aux infractions faisant l'objet de poursuites par procédure sommaire.

Notons enfin qu'en français international, **défendeur** s'emploie normalement en matière civile pour désigner la personne contre laquelle une demande en justice est formée.

Êtes-vous un avocat criminel ?

On appelle **criminaliste** l'avocat ou l'avocate qui exerce le droit criminel. Calquée sur l'anglais *criminal lawyer*, l'expression *avocat criminel* ou *avocate criminelle* est fautive, sauf, bien sûr, si elle est employée pour désigner le disciple de Thémis qui s'est rendu coupable d'un crime.

Les **criminalistes** se divisent en deux grandes catégories : ceux qui agissent au nom de la **poursuite** et ceux qui agissent au nom de la **défense**.

En droit canadien, le criminaliste qui agit au nom de la poursuite, dans le cadre d'une instance introduite par l'État, est appelé principalement **procureur de la Couronne** (à l'extérieur du Québec) ou **substitut du Procureur général** (au Québec) et, à l'occasion, **avocat de la poursuite** ou **avocat du ministère public**.

Au Québec, le remplacement de **procureur de la Couronne** par **substitut du Procureur général**, il y a une vingtaine d'années, s'expliquerait par une volonté politique d'employer un vocabulaire neutre permettant de passer sous silence notre régime de monarchie constitutionnelle.

Pour sa part, le criminaliste qui agit au nom de la défense porte le nom de **avocat de la défense** ou **procureur de la défense**. Par extension, le terme **défense** désigne la représentation des intérêts de l'accusé en justice. Ex. : **La parole est à la défense**.

Notons enfin que certaines personnes emploient le terme **procureur** comme s'il visait exclusivement le procureur de la Couronne. Or, **procureur** est neutre et s'entend fondamentalement d'un représentant, c'est-à-dire de la personne qui a le pouvoir de gérer les affaires d'une autre personne ou de la représenter en justice. On peut donc tout autant parler du **procureur de la Couronne** que du **procureur de la défense**.

MUSIQUE

Une passion qui dépasse les frontières

Vous pensez que les orchestres militaires ne jouent seulement que des marches pour accompagner des parades militaires ? Détrompez-vous, les musiciens militaires sont tenus de se perfectionner et d'élargir leurs horizons musicaux. Daniel Sauvé est un de ceux-là.

Érick THÉBERGE



photo: Érick Théberge

Daniel Sauvé se passionne pour les percussions ethniques.

À la sortie de son baccalauréat en musique de l'Université d'Ottawa en 1998, Daniel Sauvé était loin de se douter qu'il pourrait, à court terme, vivre de sa passion et trouver une sécurité d'emploi avec la musique. Depuis octobre 1999, il est l'un des trois percussionnistes de L'ensemble musical du commandement aérien, orchestre de la base aérienne de Winnipeg.

Originaire d'Ottawa, Daniel Sauvé explique comment la vie l'a mené jusqu'à Winnipeg. « À la sortie de l'Université d'Ottawa, j'ai joué avec l'Orchestre symphonique d'Ottawa pendant une année, raconte-t-il. À l'époque, je voyais jouer les musiciens de la Garde de cérémonie, vous savez ceux qui portent les grands chapeaux noirs à poil. J'étais fasciné par leurs caisses claire, mais je n'étais pas attiré par le côté militaire.

« À l'été 1999, ajoute Daniel Sauvé, j'ai finalement intégré ce corps de musique en intégrant la Force de réserve. Pendant que je jouais avec eux, on nous a dit qu'il y avait un poste de percussionniste qui s'ouvrait pour l'automne à Winnipeg, où réside l'un des six ensembles musicaux permanents au pays, les autres étant Victoria (marine), Edmonton (artillerie), Ottawa (aérien), Québec (infanterie) et Halifax (marine). J'ai passé l'audition sans me créer d'attentes. À la fin de l'été, on m'a annoncé que j'avais eu le poste. J'ai eu deux mois pour déménager. Tout s'est passé très rapidement ! »

La passion du musicien remonte à l'époque où il fréquentait l'école secondaire. Comme plusieurs amateurs d'instruments de percussions, il a fait ses premières armes à la batterie. « Un an et demi plus tard, relate-t-il, j'ai commencé à m'intéresser aux percussions ethniques. C'est devenu une réelle passion. J'ai été chanceux puisque Ottawa est une ville très multiculturelle. »

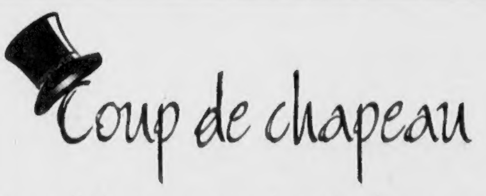
Daniel Sauvé a profité de cet aspect pour développer son penchant pour ce type de percussions. De 1992 à aujourd'hui, il n'a jamais cessé d'entreprendre des formations en percussion provenant de plusieurs régions du monde, comme l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique latine, du nord de l'Inde et même du Japon.

« La percussion ethnique est remplie de couleurs différentes, explique le multi-percussioniste âgé de 25 ans. À travers cet art, on peut faire de nombreux voyages. L'orchestre, qui compte 35 musiciens, nous permet entre autres de prendre beaucoup de temps libre afin que l'on se perfectionne sur le plan personnel. J'apprécie ce mélange de sécurité d'emploi et de temps libre. Actuellement, je joue du vibraphone avec l'orchestre et je prends des leçons avec l'un des meilleurs vibraphonistes au monde, Stefan Bauer, qui vit à Winnipeg. C'est très stimulant. »

Bien qu'il concède qu'ils doivent adhérer au cadre militaire, Daniel Sauvé souligne que les membres de l'ensemble musical sont avant tout des musiciens. « Il y a une bonne variété dans la musique que l'on joue même si notre tâche est d'appuyer les unités militaire qui font appel à nous pour des parades ou lors de soirées officielles, précise-t-il. On touche à tout. Nos pièces proviennent autant du répertoire militaire que cubain et salsa. »

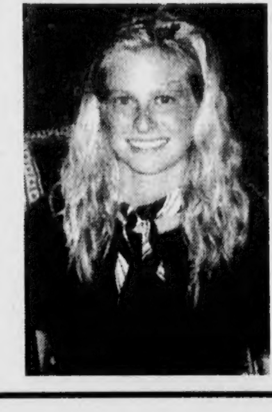
Daniel Sauvé, qui a composé six œuvres de percussion, se dit heureux de visiter le pays par le biais de son travail. « Je préfère jouer dans les petites communautés, affirme-t-il. Étant donné que celles-ci n'ont pas la chance de recevoir souvent des orchestres de notre genre, le public apprécie davantage ce que l'on joue. Les gens viennent après les concerts pour nous parler. On a un contact extraordinaire avec eux. »

Il explique que chacun des musiciens a des tâches administratives à accomplir par manque de personnel logistique. « Quelques fois, ces tâches prennent beaucoup de place, constate-t-il. Mais ce n'est rien comparé aux bénéfices que procure le travail. Je me considère chanceux de pouvoir vivre de la musique. »



En collaboration avec la radio française de Radio-Canada, CKSB 1050 AM, La Liberté vous présente le Coup de chapeau de la semaine.





Cette semaine, le coup de chapeau de la semaine est remis à une résidante de Saint-Norbert. Elle étudie présentement aux États-Unis. Son ancien professeur, Michel Lavergne, n'est pas surpris des succès de cette jeune femme qui obtenait d'excellents résultats dans toutes les matières scolaires et qui était aussi très engagée dans les activités parascolaires. Le coup de chapeau de CKSB de cette semaine est remis à Roxanne Joyal.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

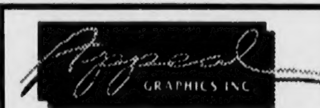
SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS


J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8
Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com


MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

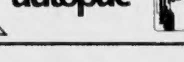
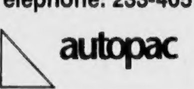
BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Eugene Brokopiw, CA	Travis Leppky, CA, CISA
Bruce Caplan, CA, CIP	Henri Magne, CA
Arthur Chaput, CA, CFP	Mona Marcotte, CA
Gilles Chaput, FCA	Elizabeth Maw, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Russell Paradoski, CA, CFE
Pamela Dupuis, CA	Georges Picton, CGA
James Doer, CA, CFP	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA	Mark Wong, CA (en stage)
Collin LeGall, CMA, CIP	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier

RE/MAX
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

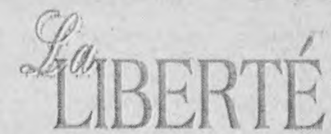
SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL


Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher	**Hôpital Saint-Boniface** Boutique de souvenirs	**Chapters** • *Centre Saint-Vital*
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher	**IGA Provencher** 390, boul. Provencher	**Shell Service** 350, chemin Sainte-Anne
Marion Grocery 237, rue Bertrand	**Librairie À la page** 200, boul. Provencher	**Pharmacie St-Pierre** • *Saint-Pierre-Jolys*
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny	**Turbo - Saint-Boniface** 230, rue Marion	**Lorette IGA** • *Lorette*
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher	**Amber Auto Service** • *Sainte-Anne* 617, rue Traverse	**Petro-Canada** • *Lorette*
	Esso • *Parc Windsor* 192, Archibald	**Saint-Adolphe Esso** • *Saint-Adolphe*
		Le Dépanneur • *La Broquerie*
		Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à


OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______
Prénom: ______
Adresse: ______
______
Ville: ______
Province: ______
Code postal: ______ Téléphone: ______
Je choisis de payer par:
Visa: ______ MasterCard: ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4